

Retraites: Touchez pas au grisbi !

Jean-Pierre G. et Jean-Marc S.
sont dans un bateau

DISCUANT récemment sur l'avenir du monde avec une punkette de rencontre, elle s'est sauvée en rotant No future et puis en déclarant sur un ton péremptoire : « la retraite on n'en a rien à foutre de toute façon, on va tous se faire niquer ! »

Cette réflexion frappée au coin du bon sens, car les punks ont bien souvent du bon sens, montre s'il en était besoin que les enfants du Papy boom ont effectivement du mouron à se faire. Parce qu'un No future bien-êtreux c'est bien gentil mais...

CRIC, IRCANTEC, CARPILIG, CIRCIPICA j'en passe et des plus rigolotes recouvrent une même réalité : les caisses de retraites complémentaires commencent à sérieusement s'inquiéter sur leur devenir. Le système à la base est pourtant une vraie bonne idée. Ces organismes créés après 1945 pour compléter le régime de la Sécurité sociale obéissent au principe suivant : des cotisations sont obligatoirement prélevées sur les salaires en proportion variable selon les régimes et les salaires, ces cotisations sont complétées par les entreprises puis reversées aux différentes caisses (les fameuses CRIC CRAC machin chose). Charge ensuite à ces caisses de compléter les allocations de la Sécurité sociale au moment de la cessation définitive d'activité. Ce régime par répartition consiste donc à faire payer par les actifs pour des allocataires retraités. Une solidarité obligatoire en somme. Les allocations versées en fin de carrière sont bien sûr proportionnelles au salaire précédemment versé. On est encore loin de l'égalité, mais ça a vaguement l'air de quelque chose de social en comparaison de ce qu'on nous prépare.

Mais tant que la croissance est là tout va bien. Les caisses ont des réserves, elles sont contrôlées par un conseil d'administration composé de syndicaux patronats et par des

autres vrais syndicats de salariés, c'est ce qu'on appelle le paritarisme. Ce mode de gestion comporte bien entendu ses limites mais il évite le n'importe quoi avec les sous des autres, d'autant plus que ces caisses sont « fédérées » par deux organismes régulateurs : l'ARRCO pour les non cadres et l'AGIRC pour les cadres¹. Les Trente glorieuses, symbole d'enrichissement et de croissance (pas pour tout le monde je vous rassure) sont d'ores et déjà largement oubliées et chômage aidant, conjugué à l'abaissement de l'âge de la retraite et à l'allongement de l'espérance de vie, un sérieux déficit commence à pointer son nez. Logique et imparable. Eh oui, la population vieillit. Ce n'est pas une découverte. Selon les projections démographiques de l'INSEE, l'espérance de vie à 60 ans – actuellement de 20,2 pour les hommes et 25,6 ans pour les femmes – augmenterait de cinq ans et demi entre 2000 et 2040². Si la législation actuelle est maintenue, la durée de la retraite va donc augmenter de 21 % pour les femmes et de 28 % pour les hommes. Sachant qu'il y a aujourd'hui 44 retraités pour 100 actifs il y en aura 83, toujours en 2 040.

Et les retraités ça bouffe pas que des dattes

On se doute bien entendu que, tous régimes confondus, les masses financières générées par ces cotisations sont fabuleuses. Et qui dit masses financières fabuleuses, dit que la Bourse aimerait bien y plonger son groin. Et puis il y a le marché, le fameux marché, celui qui se promène en slip dans l'appartement, celui qui a la gaulle tous les matins, le marché et ses groupies, ces néo-libéraux assoiffés de frics et autant démunis de scrupules qu'ils sont avides de pouvoir. Jean-Marc Sylvestre, « journaliste » à France-inter et franc comme



un âne qui recule ne nous dit rien d'autre tous les matins et ce pitoyable Jean-Pierre Gaillard, intelligent comme une poule pondue, se mettent à simplifier et à démocratiser pour faire peuple et nous prendre pour des cons, un discours et des théories déjà largement en vogue au Medef. Ces deux serpillières du pouvoir n'ont plus qu'un seul mot à la bouche, dans un vocabulaire aussi pauvre que leurs maîtres sont riches, capitalisation. La seule solution préconisée par le patronat ne se réfère qu'à la démerde individuelle, qu'aux fonds de pension, le but ultime et sacré étant d'opérer un véritable hold-up sur la Sécurité sociale et les caisses de retraites par répartition. Cette fameuse capitalisation ne se calque plus ni « moins » que sur le modèle Enron, société de courtage d'énergie américaine, dont les salariés étaient priés d'investir leur épargne pour leurs vieux jours dans le capital. Au total, la valeur maison représentait 60 % de l'épargne et bingo la faillite frauduleuse ! Résultats des courses, un cadre dirigeant se suicide (mais ça on s'en fout !), et les onze mille salariés contraints de posséder ces actions ou qui n'auraient pas

suffisamment diversifié leur épargne n'ont plus que leurs yeux pour pleurer. Quand on pense que ce dispositif est en vigueur chez Coca-Cola (81 % de l'épargne des salariés dans le capital) ou chez General electric (77 %)³, voilà qui donne largement à réfléchir sur les fonds de pension qui investissent leurs réserves à la Bourse.

Les deux escrocs Jean-Pierre G. et Jean-Marc S. font moins les fiers

Il est bien évident, compte tenu de la nouvelle situation économique, qu'une transformation de ce système est nécessaire. Les solutions les plus fantaisistes commencent à circuler. Le Rapport Charpin⁴ préconise un allongement de la durée des cotisations à 42 ans et demi, contre 40 ans à l'heure actuelle dans le secteur privé (37 ans et demi dans le secteur public) et le Medef surenchérit à 45 ans. C'est à dire qu'un actif qui commence à travailler à 18 ans – t'en connais beaucoup ? – devrait pouvoir obtenir sa retraite à taux plein à l'âge de 63 ans. Qui dit mieux ?



Vie du mouvement

Le groupe Proudhon (Besançon) sur le net : lautodidacte.org. C'est le site de la librairie l'Autodidacte, avec possibilité de commander des livres, les rendez-vous, des archives...

Appel à la création de groupes sur Belfort, Vesoul, Dole. Écrire au groupe Proudhon (CESL - BP 121 25014 Besançon cedex).

Judi 28 février

Toulouse

Le groupe Albert-Camus de la Fédération anarchiste vous invite à un meeting-débat sur le thème « Agir au lieu d'élire » à 20 h 30, salle Barcelone, 22, allée de Barcelone.

Vendredi 1er mars

Besançon

Concert Thank you Léo à 20 h 30 au petit Kursaal, place du Théâtre. Alain Aurenche, Tristan Léa, Michel Buzon et Guy Pothier chantent Ferré.

Paris

Action avec le RATP et « Souriez, vous êtes filmés » pour la liberté de circulation dans les transports. Rendez-vous à 18 heures place du Châtelet.

Nancy

À 18 heures à la librairie l'Autre Rive rencontre, discussion avec Etienne Lesourd autour du livre : *Théorie*

générale de la révolution, compilation d'écrits de Bakounine. Organisé par les syndicats CNT de Nancy et le groupe Marée-noire de la FA.

Samedi 2 mars

Besançon

Réunion débat avec Mathieu Ferré, auteur des éditions La mémoire de la mer. À 20 h 30 à la librairie l'Autodidacte, 5, rue Marulaz à Besançon.

Marseille

Le CIRA organise une conférence-débat « anarchisme et anarchie dans l'œuvre de Jean Giono » avec Denise Reyre. À 15 heures au local du CIRA, 3, rue Saint-Dominique (à l'angle de la place des Capucins).

Rouen

Sortie mondiale du livre *Putain d'usine*, de Jean-Pierre Levaray. À cette occasion, on discute, on boit un verre et éventuellement il y aura une dédicace. À partir de 15 heures à l'Insoumise, 128, rue Saint-Hilaire.

Nantes

Débat et action contre le sécuritaire à 18 heures, au 17, rue Paul Bellamy. Débat sur le discours sécuritaire avec Jean-Pierre Garnier, suivi de projections vidéo. Organisé par la Fédération anarchiste, le Groupe accueil service promotion des immigré(e)s (GAS-PROM), Libertaires unitaires Nantes estuaire (LUNE), Scalp. Renseignement: 06.71.53.72.75

Agenda



Mercredi 6 mars

Paris 4^e

Représentation spéciale pour l'Union pacifiste du film *Le procès du général Aussaresses* de José Valverde. À 20 h 30 au théâtre Essaiou, 6, rue Pierre au Lard, Paris 4^e. 20 € la place, à réserver auprès de l'Union pacifiste avant le 28 février, BP 196, 75624 Paris cedex 13. Joindre le paiement.

Vendredi 8 mars

Montpellier

Le groupe Un autre futur de la FA vous invite à un débat intitulé : « Ce n'est pas de président mais de société qu'il faut changer. » À 20 h 30 à la librairie La mauvaise réputation au 20, rue Terral.

Samedi 9 mars

Chelles

« L'antiglobalisation, le monde n'est pas une marchandise. » Débat organisé par le groupe Sacco et Vanzetti de la FA, avec José Bové,

porte-parole de la Confédération paysanne (sous réserve d'emprisonnement) et Gilles Luneau, journaliste indépendant spécialiste des questions agricoles et rurales. À 20 h 30, salle Albert Caillou, 21, rue Albert Caillou.

Paris 18^e

« Sortez les du placard ». Journée de soutien aux prisonniers du cannabis au Trianon, de 16 heures à minuit. Débat, concert. La Fédération anarchiste tiendra un stand.

Paris 11^e

Forum avec Théo Simon auteur de *Drogues, contre la criminalisation de l'usage* à 15 heures à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amelot.

Rouen

Débat sur : « Corps, énergie, politique », avec Jacques Lesage de La Haye, à l'Insoumise, 128, rue Saint-Hilaire.

Gand (Belgique)

Deuxième foire internationale du livre alternatif et libertaire (livres, conférences, expositions, projections vidéo), de 10 heures à 20 heures, entrée libre, Kraankindersstraat 2.

Nîmes

Le groupe Gard-Vaucluse de la FA organise une réunion publique sur le thème « Agir au lieu d'élire ». Le débat est prévu à 20 h 30, au Centre culturel Pablo Neruda de Nîmes, salle 2. Entrée libre.

La librairie Publico sera fermée les 4, 5 et 6 mars pour cause d'inventaire.



Radio libertaire

(89,4 MHz sur Paris/RP)

Judi 28 février

De 18 heures à 19 h 30, « Si vis pacem » : abolir les prisons, avec l'Observatoire international des prisons.

Amis lecteurs,

Vous avez pu remarquer, dans le Monde libertaire de la semaine dernière, une grosse faute technique : la page 11 d'un ancien numéro s'est glissée à la place de celle prévue, mutilant ainsi l'article sur Veidaux.

Nous republions donc ces pages 10 et 11 illisibles, et nous vous présentons toutes nos excuses. L'équipe du Monde libertaire

Photos et illustrations : droits réservés

Directeur de publication : Jacques Toublet
Commission paritaire n° 0906 1 80740 - Imprimerie : Hebdo 1 (Bernay)
Dépôt légal 44 145 - 1^{er} trimestre 1977 - Routage 205 - Hebdo 1
Diffusion NMPP

BULLETIN D'ABONNEMENT

le monde libertaire

Rédaction - Administration :
145, rue Amelot, 75011 Paris
Tél. : 01 48 05 34 08 - Fax : 01 49 29 98 59

Tarif (hors série inclus)	France (+ DOM-TOM)	Sous pli fermé France	Étranger
3 mois 13 n°	20 €	32 €	27 €
6 mois 25 n°	38 €	61 €	46 €
1 an 45 n°	61 €	99 €	77 €

Abonnement de soutien : 76 €

Abonnement étranger : les chèques tirés sur des banques hors France subissant une taxe bancaire exorbitante (plus de 15 euros), nous vous demandons d'effectuer vos paiements par virement postal international sur notre compte chèque postal (CCP).
Pour les détenus et les chômeurs, 50 % de réduction sur les abonnements de 3 mois et plus en France métropolitaine (sous bande uniquement)

(En lettres capitales)

NOM Prénom.....

Adresse

Code postal Ville.....

Pays

Chèque postal Chèque bancaire

Virement postal (compte CCP Paris 1128915 M)

Règlement à l'ordre de Publico (à joindre au bulletin)

Pour tout changement d'adresse, joindre la dernière bande de routage

Éditorial

Nostradamus l'avait prédit ! L'avenir, c'est demain. Les jeux ont commencé. Nos petits pioupioups sont repartis pour un tour. Qui va gagner cette fois ? Ha, ha, mystère et boule de gomme. L'idéal, ce serait de tous les enfermer sur une île, quelque part au fin fond de l'univers, et d'attendre qu'il n'en reste qu'un. Valeureux survivant d'une compétition acharnée, celui-là serait le bon, forcément. On pourrait ajouter tous leurs zélotes médiatico-tartanpions pour faire une bonne petite sauce des familles, et le spectacle serait complet. On n'aurait plus qu'à s'asseoir devant sa petite télé, et contempler tout ce beau monde faire des jérémiades à qui mieux-mieux. D'ailleurs, c'est un peu ce qu'on va faire. On a bien appris la leçon. Il faut être attentifs à leurs bouffonneries. C'est qu'ils ont le monde dans leurs mains, le monde c'est-à-dire leur monde mais aussi le nôtre. Et ils entendent bien le garder.

Chirac ? Jospin ? Chevènement ? Le Pen ? mon coiffeur ? la main de ma sœur ? vous avez l'heure ?

Ah là là, quelle tristesse quand même. Tant d'énergie gaspillée en pure perte. Ils

pourraient être utiles tous ces gens-là. Ils doivent bien savoir faire quelque chose... sûrement ! quelque chose... mais si, c'est obligé. Bon, c'est sûr que leurs artères ne sont plus de la prime jeunesse, et qu'il serait peut-être plus humain de seulement leur souhaiter un peu de repos à ces papies-mamies, mais s'ils veulent se rendre utiles, pourquoi pas ? Il paraît qu'on manque de clowns dans les cirques. Ça pourrait le faire. Quoique, c'est pas sympas pour les kids qui vont au cirque. Ils pourraient s'ennuyer à mourir. Et mourir jeune, c'est désolant. Non, clown c'est un truc trop sérieux pour ces comiques-là, trop dur, trop complexe pour eux. Faut être un peu intelligent pour ça. Non, qu'est-ce qu'ils pourraient faire ? Ah, c'est dur. C'est presque un sujet de bac philo comme question. Et les sujets de bac philo, c'est quand même pas de la tarte.

Non, franchement là, c'est trop dur. C'est le genre de question à ne pas se poser, sinon on risque de passer quelques nuits à essayer d'y répondre.

Bon bah tant pis, on aura essayé au moins.

Jean-Pierre G. et Jean-Marc S. sont dans un bateau
suite de la page 1

Pourquoi dès lors ne pas imaginer un revenu linéaire du début à la fin de la carrière ou une indexation sur les salaires des dix meilleures années (et non pas des dix dernières). Plus généralement, la diversité des régimes qui s'explique historiquement, ne conduit finalement qu'à accroître ces sentiments d'inégalités de traitement, entre fonctionnaires et salariés de droit privé. Les caisses de retraite ont depuis plusieurs années diversifiés leur activité. Leur vocation de n'être qu'au service des cotisants actifs et de leurs allocataires s'est étoffé par des services de prévoyance, invalidité, décès dont au bout du compte il n'est que peu de prébendiers : les compagnies d'assurances. Ces mêmes sociétés d'assurance qui investissent leur monumental tas de fric à la Bourse. Tiens ! Tiens ! Comme on se retrouve...

Alors un régime unique pourquoi pas. Une longue période d'inactivité compensée par un départ plus tardif (en assurant des cotisations constantes). Sans vouloir faire le jeu des entreprises, il y a des salariés pour lesquels une cessation complète d'activité décrétée par une loi d'airain revêt les allures d'une catastrophe sur le plan de l'intégration

sociale, et d'autres qui n'ont qu'une envie : la canne à pêche et le transistor (branché sur Radio libertaire cela va sans dire !), le son et lumière du Puy du Fou ou Michel Sardou au Palais des Congrès.

C'est bien là tout le problème de la vie sociale qui est posé, de la mise en commun des richesses et de leur redistribution. Les fins de vie naturelles sont assurément difficiles : tant du point de vue mental que du point de vue matériel, c'est la collectivité qui doit assurer cette charge, sous son contrôle. Les militants les plus lucides deviennent parfois les plus gâteux, est-ce une raison pour les exclure ?

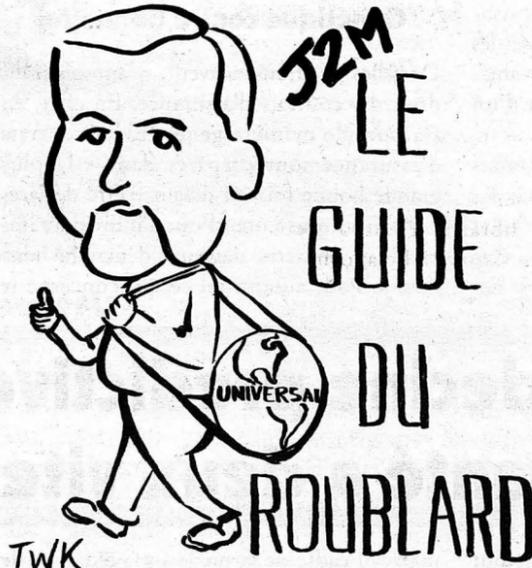
Jipé

1. Ces considérations ne valent que pour les salariés du secteur privé pur et dur. Les fonctionnaires, les agents de l'État et des Collectivités locales, les agriculteurs font l'objet de régimes spéciaux, gérés soit par l'État ou par les mutuelles agricoles. Statistiquement les salariés de droit privé représentent environ 61 % de la masse des actifs.

2. Chiffres publiés par *Liaisons Sociales* de janvier 2002.

3. Chiffres *Entreprises et Carrières* n°607

4. Commissaire au Plan donc directement impliqué dans la politique gouvernementale.



quent, si les fonds nécessaires à la continuation d'un système qui a prouvé jusqu'à présent son bon fonctionnement manquent, il suffit de les prendre là où ils se trouvent.

En outre ces fonds de pension ne peuvent être un facteur de richesse pour tous. En dehors du fait bien évidemment que les chômeurs, les précaires et les intermittents en seraient exclus, les bénéficiaires dans une entreprise auraient, suivant leur qualification, un traitement bien différent. L'homme de service et la PDG, l'ingénieur et le secrétaire n'auront pas la même possibilité d'investir dans ces fonds.

La retraite en bourse !

Un autre facteur dénonce l'utilisation d'une telle arnaque. Ces épargnes seraient fondées sur des placements à long terme sur des actions cotées en bourse. Quelle confiance peut-on avoir sur le fonctionnement de la Bourse ? Comment jouer son salaire ou sa retraite complémentaire sur un objet qui n'a aucune règle cartésienne si ce n'est le profit d'un petit groupe ? Lorsque l'on voit ce qui est arrivé aux salariés de la société de courtage en énergie Enron, on ne peut que se poser des questions sur la fiabilité de ces épargnes. Pour mémoire cette société a fait faillite en décembre dernier entraînant avec elle des milliers de salariés dont une partie de leur retraite était placée dans des fonds de pension. Il est à noter que 70 % de ces fonds étaient placés sur des actions de la société elle-même dont la valeur s'est effondrée avec celle des titres du groupe (en un peu plus d'un an, l'action Enron s'est effondrée de 85 dollars à quelques dizaines de cents). Certains, par contre, ne perdent pas de vue leurs intérêts : « 29 dirigeants et administrateurs profitent de leur connaissance de la situation réelle de l'entreprise pour vendre leurs actions Enron avant qu'elles ne valent plus rien. Ils cèdent pour 1,1 milliard de dollars de titres entre octobre 1998 et novembre 2001. » (*Le Monde* 7/2/02)

Dernière informations, pour ne pas rester en retrait vis-à-vis de la loi Fabius sur l'épargne salariale qui entre en vigueur le 19 février, quatre syndicats (CGT, CFTC, CGC, CFDT) se sont rassemblés au sein d'un comité intersyndical pour aider les salariés à choisir les investissements qui leur seront proposés.

Les syndicats veulent moraliser le placement dans le secteur boursier. Or celui-ci n'a pas de moral. On se foute donc de la g... des salariés. Ils nous démontrent si nous ne le savions pas encore, qu'ils n'ont plus aucun objectif révolutionnaire et que leur seule révolution se fait dans les couloirs feutrés des ministères et des antichambres des patrons. Ils restent les valets du grand capital. L'objectif de prendre en main nos propres destinées reste bien à l'ordre du jour.

François,
groupe de Montreuil

Épargnez-nous vos plans bidons !

ENTREE en vigueur en février 2001, la loi Fabius élargit les dispositifs actuels de l'épargne salariale, autour des axes de la participation, de l'intéressement et du plan d'épargne entreprise. Actuellement les dispositions sont les suivantes :

« La participation est obligatoire dans les entreprises de plus de 50 salariés. Les sommes versées, bloquées 5 ans, sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et exonérées de cotisations sociales et d'impôt sur le revenu.

L'intéressement, lui, est facultatif. Les sommes versées, qui peuvent être utilisées immédiatement par le salarié, sont déductibles de l'assiette de l'impôt sur les sociétés et sont exonérées de cotisations sociales. Si les sommes sont épargnées dans un plan d'épargne entreprise (PEE), elles sont exonérées d'impôt sur le revenu.

Le plan d'épargne entreprise (PEE) permet de recueillir les sommes versées au titre de la participation et de l'intéressement, ainsi que des versements volontaires supplémentaires des salariés. Ces derniers peuvent être abondés par les employeurs dans une limite de trois fois. Les sommes sont bloquées 5 ans et exonérées de cotisations sociales dans les mêmes conditions que pour l'impôt sur le revenu. Elles peuvent servir à acheter directement des actions de l'entreprise (le plan-fond passe dans ce cas à

22 500 FF), des parts de SICAV ou être placées dans un fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) » (extrait du site d'Attac www.attac.org)

Dans la « nouvelle loi Fabius », ces dispositions sont élargies aux salariés les plus mobiles (intérimaires, CDD, ...) et incitent les entreprises de moins de 50 salariés à y souscrire.

De plus, un volet autour du financement de l'économie solidaire permet de parer ces dispositions d'une auréole de vertu !

L'objectif central de cette loi tourne autour d'une épargne salariale à long terme : le plan partenarial d'épargne salariale volontaire (PPESV). Ce nouveau dispositif est présenté comme permettant aux salariés de peser sur le devenir de leur entreprise. C'est un plan d'épargne entreprise de long terme (les sommes sont bloquées 10 ans minimum). Il est exonéré de cotisations sociales à certaines conditions. Le PPESV est mis en place par un accord négocié avec les organisations syndicales. Il ne s'agit en fait que d'un fond de placement déguisé. Les enjeux de cette épargne sont importants :

– Un quart des salariés bénéficiaient de l'épargne classique (participation, intéressement, plan d'épargne entreprise). Au total, les sommes investies sur des fonds communs de placement représentaient 54,9 milliards d'euros en 2000.

– Dans le cadre du capitalisme, la compétitivité incite les entreprises à diminuer leurs coûts de production. Notamment en comprimant leurs masses salariales. Différentes pistes sont à l'étude au sein des « staff » des entreprises notamment

la sous-traitance à tout crin et proposer aux salariés un salaire différé sous forme de cette épargne salariale qui serait indexée sur les résultats en bourse de l'entreprise moyennant un gel des salaires.

– La reprise du contrôle des grands groupes français privatisés partiellement détenus par les fonds d'investissement anglo-saxons (Total Fina : 77 %, Rhône-Poulenc : 59 %, Elf : 56 %). Cet objectif supposerait que les fonds soient composés d'actions des entreprises concernées. Pour que les salariés puissent peser sur l'orientation de l'entreprise il serait nécessaire que l'épargne salariale proposée ne soit composée que de fonds d'action de ces entreprises et en quantité importante.

L'art d'arnaquer

Ce dernier point est parfaitement illusoire car le Capital n'a jamais eu de frontière ni de nationalité et encore moins à l'ère de la mondialisation où les gouvernants ont renoncé à toute politique économique et sociale volontariste. Pour que le rendement soit intéressant, ces fonds doivent être placés sur les entreprises qui ont le meilleur profit. Or ces placements ne peuvent pas être français car il offrirait un rendement moindre que leurs concurrents étrangers. Ces fonds s'orienteront sur des pays ou des régions ou rendement meilleur est synonyme souvent de droits des salariés bafoués voire inexistant et où les salaires sont minimalistes. Par exemple on peut supposer qu'en 1998, lors de la bulle financière, ces fonds auraient fuit les pays d'Asie

LA MÉDECINE PRÉDICTIVE, « un grand pas pour l'humanité » ou une nouvelle façon de contrôler, fichier et profiter de l'individu ?

Les assureurs et les banquiers (bancassureurs) auront-ils bientôt le droit d'utiliser les résultats des tests génétiques, lors de l'évaluation des risques, avant la conclusion d'un contrat d'assurance ?

Auront-ils également accès à d'autres informations, comme les antécédents familiaux ?

Les assurés auront-ils intérêt à révéler spontanément, leur statut génétique ou certaines données médicales, afin d'obtenir des primes, au meilleur coût ?

Autant de questions liées à un sujet plus que sensible, aujourd'hui en suspens et dont les réponses restent dépendantes du bon vouloir des décideurs gouvernementaux et surtout des assureurs et autres banquiers surtout très attachés à leurs profits !

Lorsqu'on se saisit du dossier Médecine Prédictive, on se sent tout d'abord rassuré : les législations internationale et européenne constituent, en effet, à première vue un garde-fou « sécurisant ». Au niveau international, nombre de « comités d'éthique » émettent des réserves et autres recommandations envers les décideurs, afin de « protéger les individus contre la discrimination génétique ». Au niveau européen, les législations varient. Plusieurs pays ont adopté un moratoire, quant à l'utilisation d'informations génétiques, par les assureurs et les bancassureurs.

À ce jour, la prudence semble être de mise. Il est vrai que le public européen « privilégie largement l'approche mutualiste », c'est-à-dire, « le coût du risque partagé entre tous les membres d'un groupe » : chacun paye son tribut, les individus représentant un risque élevé payent davantage, certains pouvant même être radiés de la couverture, bien que l'immense majorité soit traitée comme « individu à risque standard ».

En réponse à ces tendances, la Finlande et l'Allemagne ont opté pour un moratoire indéfini. La France et la Suisse sont plutôt partisans d'un moratoire « pour un nombre limité d'années ». Tandis que la Suède et les Pays-Bas ont défini un moratoire réduit aux polices d'assurance qui ne dépassent pas « une certaine valeur ». Le Royaume-Uni a adopté quant à lui, un moratoire dépendant d'un « Comité génétique et assurance ». Son rôle consiste à évaluer la validité des tests génétiques que les entreprises d'assurance et de banque voudraient utiliser pour définir le montant des primes. Mais à ce jour, seuls l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la

France et la Norvège ont décidé d'interdire aux assureurs et bancassureurs, toute utilisation de l'information génétique.

Génétique contre bonne foi

De telles positions relèvent, néanmoins, du droit des contrats d'assurance. En effet, en Europe, de manière générale, les contrats d'assurance sont préparés dans « la plus grande bonne foi », à défaut d'être déclarés nuls. Ceci sous-entend que l'individu s'impose « d'y souscrire dans une démarche honnête ». Pour autant, en ce qui concerne le

Médecine prédictive ou la santé à deux vitesses

nouveau cadre de la médecine prédictive, le concept d'information génétique ou de test génétique reste très flou.

La France a décidé d'interdire aux assureurs toute utilisation d'information génétique. Le devoir de révélation, établi par la législation, induit une notion fondamentale : les demandeurs de contrats d'assurance doivent déclarer « tout ce qui peut permettre l'appréciation de leur risque ». Autrement dit, s'ils sont porteurs « d'une anomalie génétique ou d'un risque d'anomalie » ils doivent en faire mention. S'ils négligent de le faire, ils peuvent alors être considérés comme « ayant fait une fausse déclaration, qui induit l'invalidité du contrat ». Le devoir de révélation soulève donc, nombre d'interrogations : en amont, les tests génétiques ont-ils un sens, pour les assureurs et bancassureurs ? Deux autres questions fondamentales surgissent ensuite :

– l'absence de révélation peut-elle être alléguée, si la mort n'a pas de liens avec les informations qui n'ont pas été données ?

– les assureurs et banquiers peuvent-ils avoir accès à des informations, dont les assurés eux-mêmes ne veulent pas avoir connaissance ?

De plus, le devoir de révélation peut-il pousser un assuré potentiel jusqu'à demander à subir un test génétique, afin de prouver qu'il n'est pas « à risque » ?

Vers une sélection défavorable ?

Avant la mise à disponibilité des tests génétiques, le statut des individus était simple : couverts ou non couverts (ces derniers payaient alors, des primes plus élevées). Mais devant l'avancée de l'intégration de la génétique face à la pratique médicale, les assureurs et bancassureurs auront accès à l'information génétique.

Ce nouveau processus leur permettrait alors, de savoir si les demandeurs ont négligé de mentionner s'ils sont porteurs « de facteurs de risque génétique ». On en arriverait à l'équation insinuant que les gens qui ont une santé, ou espérance de vie semblable devraient payer des primes égales, alors que les individus en plus mauvaise santé, ou dont l'espérance de vie serait inférieure, devraient payer plus ! La notion de « sélection défavorable » serait donc atteinte. Or, l'assurance individuelle ne peut pas être vendue sans classification du risque. Cette dernière deviendra dans un proche avenir « génétique ». Il deviendra en ce

cas, de plus en plus difficile de différencier les « maladies génétiques » des « maladies non génétiques ». Pouvons-nous alors espérer que les résultats des tests génétiques ne seront pas utilisés pour « les maladies multifactorielles » ?

Il conviendrait, tout simplement, en bonne intelligence, de se pencher sur les termes utilisés en génétique et surtout, de garantir la confidentialité de l'information. Ou mieux encore, d'assurer qu'une telle information n'est pas utilisée... au détriment d'autres membres de la famille, ou de proches.

Assureurs, banquiers n'influez pas la pratique des soins et des tests génétiques !

Mais à ce jour, seuls la Suède et les Pays-Bas ont défini un plafond au-dessous duquel, aucune information génétique ne doit être révélée. Le Royaume-Uni établit un plafond pour la souscription à une assurance vie, liée à l'achat d'un bien immobilier, au-dessous duquel les résultats des tests génétiques n'ont pas besoin d'être révélés. La Finlande interdit quant à elle, de manière générale l'utilisation des résultats des tests génétiques et/ou des antécédents familiaux.

Devant l'avancée scientifique, la défense des individus doit prévaloir.

Agir, désobéir !...

Ce problème de médecine prédictive, nous ramène tout simplement au problème de l'éthique et du droit de l'individu et du groupe. Surtout lorsque nous avons en face de nous, des acteurs tels les assureurs et autres banquiers, pour qui l'individu ne compte que lorsqu'il lui rapporte ! Notre santé et son système de garanties nous appartiennent. Ne laissons pas les banquiers et les assureurs décider à notre place. Agir c'est avant tout : désobéir !

Patrick Schindler,
Groupe CLAAAAASH

Sources : Internet « Sources d'Europe », Ministère de la Santé & de la Solidarité, ADPS, Directions 2001.

Dans la toile !

Je le découvre, c'est pourquoi il n'avait pas été indiqué précédemment, le groupe de Nancy de la Fédération anarchiste a son site (<http://maree-noire.info/>) qui pointe sur Samizdat (<http://forum.samizdat.net/>) où vous trouverez la présentation des dix jours de la désobéissance (22 février au 2 mars 2002). Le principe de ces journées est d'ouvrir un espace symbolique de subversion et d'insoumission. L'objectif n'est pas d'avoir une expression unitaire, mais qu'une multitude d'événements, d'actions, de prise de paroles, de créations artistiques puisse exister afin de reprendre l'espace public, de contester la répression du mouvement social et de s'opposer aux lois sécuritaires. Chaque jour convergera sur une action revendicative principale, mais des dizaines d'autres pourront avoir lieu à Paris comme en régions.

Les Big Brother Awards France (BBA-F) 2001 ont été décernés le lundi 28 janvier 2002 au Flèche d'Or Café (<http://www.bigbrotherawards.eu.org/>). Ont été primés : l'Administration pénitentiaire / ministère de la Justice, la société Cegedim, les projets Navigo et Prismatic (parrainés par la RATP), la Municipalité de Mantes la Jolie (Yvelines), avec une mention spéciale à la DASES de la Ville de Paris, ainsi qu'au gouvernement et à l'ensemble des parlementaires. Les prix Voltaire ont quant à eux été remis au syndicat de la Magistrature, ex-aequo avec Alima Boumediene Thiéry.

Pour toutes informations sur la deuxième foire internationale du livre alternatif et libertaire, qui se déroulera à Gand (Belgique) le samedi 9 mars 2002 entre 10 heures et 20 heures, envoyez un mail à aboekenbeurs@yahoo.com.

Pour finir, et pour les anglophones, je vous signale l'existence d'une revue qui existe depuis 1996, Schnews (<http://www.schnews.org.uk/>), ils ont commencé avec un format A4 et présentent aujourd'hui un site riche en informations exclusives sur la résistance à l'oppression en Grande-Bretagne et dans le monde. Beaucoup d'informations se recoupent avec celles d'Indy, mais pas toujours et les deux sources se complètent bien.

À bientôt dans la toile.

Blue Eyed Keyboard
alain@minitelorama.com

Pour l'abolition de toute valeur d'échange

LUSAGE réel n'est pas une valeur. Il tient aux qualités intrinsèques de l'objet, au travail effectué et à l'utilité objective et subjective pour la personne, qui varient avec les individus. La valeur d'échange, qu'elle soit monétaire, bureaucratique, idéologique ou autre, décide que l'usage a une valeur comme pseudo réel et attribue de manière arbitraire cette valeur en comparaison avec d'autres.

La valeur d'échange, c'est le règne de l'abstraction. L'usage réel disparaît. L'objet et la personne n'existent plus en tant que tels, dans leur particularité et leurs qualités. Ils n'existent qu'en comparaison quantitative. Or comment comparer deux objets différents, le travail de l'un et de l'autre, à chacun son mérite, l'utilité pour l'un et pour l'autre ? Dans la comparaison, l'objet et la personne perdent leur réalité singulière. L'individu est dépersonnalisé. La valeur d'échange met tout en comparaison en terme d'équivalence. Unique référence, elle devient totalitaire et uniformise autour d'une valeur qui hiérarchise dans un code abstrait. L'objet et la personne deviennent des marchandises avec leur valeur. Or le prix ne dit rien de l'objet ni de l'usage de l'individu. Il n'a ni sens ni signification. C'est un symbole sans symbolique. L'argent n'est pas

un langage. C'est une valeur imaginaire coupée du réel dans une dissociation schizoïde. La valeur d'échange met en équivalence l'essentiel et le superflu, la personne et l'objet, sans distinction de nature, dans une discordance idéo-affective. À tout représenter, la valeur d'échange est le symbole phallique du délire psychotique. Aliénation sociale.

Le socialisme, c'est chacun apporte selon ses capacités et reçoit selon ses besoins. Il n'y a pas corrélation entre besoin et capacité. Le malade ne peut travailler mais a des besoins. Pourquoi celui qui produit moins aurait moins de besoins ? Pourquoi celui qui produit moins, selon ses moyens, aurait moins de mérite ? Pourquoi un ouvrier aurait moins de besoins qu'un ingénieur ? Pourquoi deux ouvriers auraient-ils les mêmes besoins ? Comparer conduit à l'absurde. L'égalité, c'est le même droit d'avoir, dans les faits, les moyens d'être différent, d'être ce qu'on est, sans être comparé, pour un échange symbolique d'usages réels. C'est facile pour des objets en abondance. Le problème est pour les objets rares. Mais la solution n'est pas dans la monnaie. Il faudra bien abolir toute valeur d'échange, sous toutes ses formes.

Jeannot, FA individuel Paris

Chaque Jeudi
le monde libertaire
2 euros en kiosque ou par abonnement
8 octobre 2001
Le journal révéle une zone militante
L'analyse anarchiste de l'actualité
Fédération anarchiste, 145, rue Amélot - 75011 Paris www.federation.anarchiste.org

Le groupe de la Villette vient d'éditer une affiche. En vente à Publico, 5 € les 50.

Conflit de la BN

le blues de la globalisation

LA FABRIQUE de biscuits et de « chocos » est une des industries historiques de l'agglomération nantaise : LU (Lefebvre Utile) et BN (Biscuiterie nantaise) sont deux entreprises issues d'un vieux capitalisme nantais du début du vingtième siècle, mais aujourd'hui passées sous la coupe de firmes transnationales, Danone pour le premier, tandis que BN est passée de main en main (General Mills en 1968, Pepsico en 1992), pour finir dans celles de la firme anglaise United Biscuits en 1997, elle-même passée en 2000 sous la coupe d'un consortium de financiers, Finalream (Nabisco, Paribas, Deutsche Bank et Cinven), en bref une équipe de requins. L'usine de Vertou, près de Nantes, est la dernière usine BN en France, après la fermeture de l'usine de Compiègne dans l'Oise en 1998. Elle emploie environ 500 salarié(e)s, tandis que le siège social de Nanterre emploie 160 personnes, administratifs et commerciaux.

Des revendications qui viennent des tripes

Le personnel de Vertou, soutenu par les syndicats CFDT et CGT, s'est mis en grève le 24 janvier dernier, autour de revendications salariales, mais aussi sur les conditions de travail et sur une cessation d'activité anticipée de travailleurs salariés (CATS). Revendications assez classiques, mais qui témoignent du fait que la condition ouvrière ne s'est guère améliorée depuis des décennies, notamment parce que le nombre de personnes employées a été divisé par deux en vingt ans, tandis que le travail et la pression des grands et petits chefs sur les salarié(e)s de base ne cessent de s'intensifier, d'où ces revendications des personnels de production, résultat d'un ras-le-bol général de gens littéralement usés physiquement et moralement. En particulier, la revendication de cessation anticipée (CATS) est l'une des plus aiguës : elle concerne à terme 109 personnes, de plus de 50 ans et ayant travaillé au moins quinze années en équipe ou en travail de nuit. Cette mesure est en négociation depuis le mois de mai 2001. En janvier, les salarié(e)s ont ressenti très durement le fait que les conditions financières du projet d'accord sur les CATS devraient être validées par les actionnaires du groupe avant toute signature et que cela ne pourrait se faire avant le mois d'avril, date de la prochaine réunion des requins.

Une lutte anti-autoritaire

Les revendications pour un meilleur salaire, de meilleures conditions de travail et des cadences moins élevées ont toujours accompagné le mouvement ouvrier : elles portent aussi implicitement des revendications sur le pouvoir dans l'entreprise, notamment à l'encontre du zèle des hiérarchies directes pour faire tenir les cadences. Aujourd'hui, c'est à une forme supplémentaire de pouvoir que sont confronté(e)s les salarié(e)s : celui, plus abstrait, des actionnaires, jamais visibles, mais exerçant leur droit de veto et leur diktat sur toute décision importante de l'entreprise, tandis que le management est perçu par les salarié(e)s comme des mercenaires, missionnés dans le seul but d'augmenter à tout prix les profits de l'entreprise et régulièrement remplacés quand ils deviennent trop impopulaires. Au-delà des trois principales revendications, c'est donc aussi une exigence de respect qui est formulée face à l'attitude arrogante (« thatchérienne » comme le signalaient des grévistes) des actionnaires, dont la succession rapide et les décisions (fermeture

de Compiègne, etc.) ont causé de lourdes pertes financières pour l'entreprise, pertes qu'ils voudraient maintenant imputer au personnel en lutte.

Trois semaines de conflit

Depuis 1975, jamais ce site n'avait connu de conflit aussi important. 95 % du personnel de production et la moitié des techniciens et agents de maîtrise ont cessé le travail, ce qui fait qu'il n'est rien sorti des six chaînes de l'usine pendant trois semaines, cela sans piquet de grève. En outre, l'assemblée générale quotidienne a permis au personnel de débattre suffisamment pour garder son unité tout au long du conflit malgré des revendications différentes des syndicats : la CGT réclamait une augmentation générale de 150 euros et la CFDT 41 euros par personne.

En outre, les salarié(e)s de la BN ont cherché à populariser leur mouvement à l'extérieur. Ainsi, ils n'ont pas hésité à venir se mêler à la grande manifestation du 2 février des instits de Loire-Atlantique (près de 10 000 manifestant(e)s), eux-mêmes en grève pendant deux semaines avant les vacances de février pour obtenir la création de 500 postes et dont le mouvement pourrait rebondir début mars. En outre, deux manifestations ont eu lieu devant le siège du MEDEF 44 et une opération distribution de « chocos » en ville.

Tout ça pour ça ?

Au résultat, pas grand chose de concret. Des négociations ont bien eu lieu, mais mieux vaut parler de simulacres, puisque Benoît Testard, le patron européen d'United Biscuits a persisté dans son refus de signer le dispositif CATS, a renvoyé les questions de conditions de travail aux prochaines réunions mensuelles du CHSCT (comité hygiène et sécurité) et a fait une ultime proposition d'augmentation de salaire à 40 euros, soit 262 francs, à prendre ou à laisser : « je ne reviendrai pas ».

Après un rejet de la part de l'assemblée générale du personnel, le patron est alors simplement revenu sur sa proposition, semant inévitablement le trouble chez les salarié(e)s de la BN : une stratégie réussie de laisser pourrir le conflit. Le travail a donc repris complètement le lundi 18 février. La Direction, « magnanime », propose aux salarié(e)s de transformer dix jours de grève en jours de RTT, cinq jours restant à la charge des grévistes.

Celles-ci et ceux-ci ont quand même réussi à conserver leur unité tout au long du conflit. Pour l'instant, la négociation à froid reprend ses droits et, avec elle, les tentations syndicales de faire cavalier seul, au nom du moindre mal et histoire de « remettre de la graisse dans la machine et dans les hommes », dit le responsable syndical CFDT. En tout cas, cet échec n'est pas pire qu'une sortie de conflit par la signature d'un syndicat modéré, comme cela se passe trop souvent.

Mais d'une manière générale, cela pose la question d'un plus vaste mouvement inter-professionnel, autour d'une grève générale. La difficulté est alors de faire émerger une unité revendicative : par exemple, la réduction du temps de travail occupe aujourd'hui les salarié(e)s du secteur public, alors que les personnels du secteur privé y sont déjà passés aux années 1999 et 2000, avec beaucoup de difficultés. Cela signifie entre autres que, pour gagner, il ne faut pas se laisser imposer les calendriers revendicatifs par l'État et la bourgeoisie.

Hervé Richard
Groupe FA, Nantes

Y'a pas de quoi rire



Populisme en Ariège ?

LE 27 NOVEMBRE 2001, une manifestation se déroulait dans les rues de Tarascon sur Ariège.

On y trouvait en tête le Maire, dissident socialiste, son opposant PS, les élus communistes de la ville, des syndicalistes CGT entre autres, devant plusieurs centaines de personnes. Que défendait donc cette manifestation de la gauche locale ?

Les emplois de salariés face à un plan de licenciement ? La classe ouvrière, les pauvres, les exclus face au libéralisme ? Défendaient-ils une minorité quelconque agressée lâchement par des fascistes ? Soutenaient-ils un collectif de chômeurs, un collectif contre l'implantation d'un McDo ou contre les OGM ? Non, vous n'y êtes pas. C'est vrai qu'il est difficile d'imaginer ce que soutenait cette manifestation.

Elle défendait un homme ayant tiré au fusil sur deux autres hommes, les blessant aux jambes. Ces derniers avaient le tort de squatter un bâtiment en face du domicile du tireur et, apparemment, d'y avoir fait du bruit à plusieurs reprises (le squat existe depuis environs six ans).

Membre de la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie), le tireur a été arrêté et mis quelques jours en prison. Le mardi 5 février le procureur a requis contre lui deux ans de prison avec sursis.

Nous ne demandons pas ici que l'on emprisonne cet homme, cela ne servirait aucunement la justice. Un deuxième procès se tenait le même jour dans la même salle d'audience, celui des squatters, pour violation et dégradation de domicile. Le même procureur a requis de six à huit mois de prison ferme pour deux d'entre eux, de la prison avec sursis pour d'autres. La disproportion des réquisitions est évidente.

Les habitants du squat ont déjà subi deux injustices, les tirs et la manifestation, condamnée par le procureur lui-même. Un collectif d'habitants de Tarascon a protesté contre la manifestation, la Ligue des droits de l'Homme ariégeoise aussi en expliquant entre autre que « l'errance politique des uns prétend s'opposer à l'errance sociale des autres ».

La CNT 09 a elle aussi pris position en dénonçant « les discours populistes et xénophobes de cette manifestation » et en s'interrogeant sur une éventuelle politique sociale d'apartheid. ATTAC 09 refusera l'adhésion de la municipalité de Tarascon à sa structure réunissant les communes.

Le 19 février, le tribunal condamne le tireur à deux ans de prison avec sursis et des squatters à trois et quatre mois de prison avec sursis.

La FA pour sa part condamne les coups de feu contre des personnes et la manifestation xénophobe qui a suivi, regroupant élus du Parti socialiste, du Parti communiste, syndicalistes CGT, anciens combattants, etc.

Nous ne sommes qu'à moitié surpris quand on voit le délire sécuritaire médiatique et politique auquel ils s'adonnent tous. On montre du doigt, comme responsables des problèmes, les populations déjà fragilisées par le désordre économique et social dû à la politique libérale. Il est lâche et injuste de s'en prendre ainsi aux plus faibles, de récupérer un fait divers (qui devrait être irrécupérable) à de minables fins politiques.

L'Ariège, qui fut, à plusieurs reprises de son histoire, terre de révolte et d'antifascisme doit retrouver cet esprit et s'opposer plus énergiquement à ces comportements.

FA de l'Ariège.

Un autre monde, c'est possible



Brève histoire de l'Action globale des peuples (AGP) Situation actuelle et participation libertaire

C'EST pas une nouveauté, les peuples du monde sont subordonnés aux désirs du pouvoir financier. En 1944 furent posées les bases pour la création du Fond monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale (BM), des organismes qui en 1995 ont conjugué leurs forces avec l'OMC (Organisation mondiale du commerce). En 1975 se réunirent les cinq puissances du moment (États-Unis, Japon, France, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale) ; en 1976, cela devint le G7 avec l'entrée de l'Italie et du Canada et, en 1998, le G8 avec la Russie. Son objectif : créer une sorte de directoire des principaux pays capitalistes pour coordonner leur propre développement et réduire leur dépendance vis-à-vis des sources d'énergie – en 1975, pendant la crise pétrolière, ces ressources étaient contrôlées par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep). Dans les cinquante dernières années les institutions supranationales ont proliféré, pouvant intervenir ainsi à tous niveaux dans notre vie quotidienne, dans tous les pays du monde. Cette « internationalisation du pouvoir » n'a pas eu son parallèle parmi les soumis, en dehors des rébellions, noyées, trahies ou transformées, dans les années 60-70. Une grande partie du monde est restée apparemment plongée dans la somnolence, le désespoir, essayant de s'adapter aux circonstances. Logiquement, les maîtres continuèrent de fomenter et créer une hostilité entre les peuples installant la paix par la guerre (« humanitaire »), programmant, reprogrammant, ajustant, réajustant, transformant tout en statistiques, chiffres et numéros, générant misère, précarité, effet de serre, destruction des ressources naturelles. Ils ne virent pas le mécontentement qu'ils étaient en train de créer, le ferment de la rébellion – ou ils s'en désintéressèrent.

À l'occasion de l'entrée en vigueur du Traité de libre commerce entre les États-Unis, le Canada et le Mexique, le premier janvier 1994, les zapatistes firent irruption avec ce que l'on pourrait considérer comme la première protestation contre le néolibéralisme. Pendant ce temps-là, dans différentes régions de la planète, les mécontents s'organisaient pour des motifs très variés mais reconnaissant tous qu'ils ont pour origine les politiques néolibérales. Fin novembre 1999,

le « peuple de Seattle » manifesta et, comme les zapatistes, il rêvait qu'un autre monde, c'est possible.

La nouveauté de ce mouvement anticapitaliste, que ne connut ni la Première Internationale socialiste, ni l'Espagne en 1936, c'est son universalité ; en lui, on trouve des peuples en lutte du monde entier, sans distinction d'ethnies ou de croyances. Parmi ses membres, il y a des étudiants, des producteurs agricoles, des artistes, des travailleurs sociaux, des responsables de l'environnement, des organisations non gouvernementales, des activistes et des rêveurs. L'Action globale des peuples, ce n'est pas une organisation mais un espace de coordination. Avant d'être un mouvement, c'est une conjonction de mouvements exprimant l'antiglobalisation à partir de sa diversité.

La communication entre les groupes et les personnes est directe, horizontale et établie presque instantanément dans le monde entier – oh ! paradoxe – par Internet, fax, appels téléphoniques. Ainsi se créent des centres Indymedia qui couvrent les événements avec des nouvelles alternatives, et c'est un fort défi lancé aux milieux corporatifs.

Lors de la première conférence de l'AGP, célébrée à Genève en 1998, un manifeste fut rédigé. De nombreuses organisations basées en Europe ou venant du monde entier ont participé à son élaboration. L'AGP reconnaît cinq principes fondamentaux :

« 1. Rejet de l'OMC et des accords de libre échange, comme l'Union européenne, le NAFTA (zone de libre commerce de l'Atlantique Nord), l'ALCA (association de libre commerce des Amériques), entre autres, parce qu'ils sont les promoteurs de la globalisation destructrice de la société et de l'environnement.

2. Rejet de toutes formes et systèmes de domination et de discrimination, y compris et de façon non restrictive, le patriarcat,

le racisme et le fondamentalisme religieux de toutes les croyances. Adhésion à la pleine dignité de tous les êtres humains.

3. Attitude de confrontation, parce que le lobby peut difficilement produire un impact majeur sur des organisations pleines de préjugés et non démocratiques, quand c'est le capital transnational qui trace la politique.

4. Appel à la désobéissance civile non violente et à la construction d'alternatives locales en réponse à l'action des gouvernements et des corporations.

5. Conception d'une organisation basée sur la décentralisation et l'autonomie. »

À partir de Seattle, l'AGP a commencé à s'opposer à tous les sommets, à Davos, Washington, Melbourne, Prague, Gênes et à Nice, afin d'attirer l'attention sur les institutions de la globalisation au moyen de nouvelles formes de protestations non violentes, d'inspiration libertaire. La finalité n'est pas de se faire arrêter, ni qu'il y ait des victimes (bien que cela puisse faire partie des conséquences), ni de se confronter à la police, mais d'occuper un espace et de le redéfinir, en incarnant la joie de la révolution qui est en gestation. Ainsi, par exemple, à Toronto le 16 octobre, des colonnes zigzagantes de gens en train de danser parvinrent à entrer dans le district financier en dépit de la forte présence policière. Le Bloc rose a dansé intentionnellement entre les rangs des policiers. Le Pagan Cluster, à Québec et Washington, a pu exécuter des danses rituelles dans la rue, en situation dangereuse, de manière à permettre la participation des gens à différents degrés de sécurité. Le « Peuple de Seattle » a apporté dans les rues du Nord la voix des exclus de la planète, sous forme non violente.

Si l'AGP a ses initiés, elle incorpore aussi de nouveaux participants. Mais, comme cela arrive inexorablement, surgissent des candidats « leaders », des « organisateurs des spontanéités », reproduisant ainsi le système critiqué. D'autres pensent que le libéralisme peut être contrôlé par la « citoyenneté » et exigent ou bien que l'État distribue quelques miettes, ou bien que les multinationales « s'humanisent » et incorporent des technologies « propres », créent des emplois, entre autres réformes ; mais ils ne tentent pas un véritable changement.

À la différence de l'Europe, des États-Unis et du Canada, en Amérique latine l'AGP n'éveille pas la confiance des bases – l'exploitation est toujours venue du Nord, au moins dans l'imaginaire –, et beaucoup de dirigeants voient dans ce mouvement l'opportunité de récolter, à tout le moins, des retombées politiques.

Dans l'hémisphère Nord, la présence anarchiste est forte et active, mais pas en Amérique latine. En Argentine, en tout cas, durant le sommet de Prague, quelques groupements et sympathisants participèrent à la préparation des actions qui eurent lieu dans le centre de Buenos Aires, à Rosario, dans la ville de Córdoba et à Ushuaia.

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001, à New York et à Washington, ont seulement fourni l'excuse aux détenteurs du pouvoir, de se tourner vers le fascisme et non vers la liberté. Ils ont bloqué les énergies de ceux qui commençaient à réagir en instaurant de la peur, l'alarme entre ceux qui travaillaient ensemble intensément, et depuis longtemps.

Dans ces circonstances, je pense que pour le mouvement libertaire – qui a beaucoup à apporter – se présente l'opportunité d'agir ouvertement, de façon autonome, s'il est capable de dépasser ses sectarismes. Le mouvement libertaire peut transmettre sa pratique, ses principes et ses formes d'organisation, produisant ainsi une synergie des luttes, et cela simplement parce qu'un autre monde, c'est possible.

Alicia Zarate

Extrait d'« El Libertario », n° 52,
organe de la Federación libertaria argentina
Traduction d'Emmanuelle

L'AGP, c'est qui ?

Lors de sa réunion en novembre 2001 à Barcelone, l'AGP disait se composer en

Europe de centres sociaux occupés, de groupes écologistes de base, de réseaux de tradition autonome comme Reclaim the streets ou Ya Basta, de collectifs locaux qui travaillent contre les traités de libre commerce, etc. Ailleurs, on trouve le MST (Mouvement des sans-terres) et des collectifs anarchopunks au Brésil, des communautés noires ou indigènes de la zone andine, des cocaleros boliviens, des paysans du Bangladesh, des indigènes zapatistes, des

Maoris de Nouvelle-Zélande, des collectifs antiprivatisations d'Afrique du sud, etc. Parmi les derniers adhérents à l'AGP, on trouve Eurodustry, centre social hollandais qui regroupe divers collectifs anarchistes et le réseau du Mouvement de résistance globale (MRG) de la Catalogne espagnole. Lors de son assemblée de Cochabamba (Bolivie), l'AGP a décidé de mener des campagnes contre le militarisme d'État et le paramilitarisme ; pour la défense et la reconnaissance

de l'autodétermination et la souveraineté territoriale pour tous les peuples notamment indigènes ; une campagne contre les privatisations ; et une sur la construction de modèles alternatifs au système capitaliste, basés sur l'éducation et la formation.

**Peoples' Global Action
c/o Canadian Union
of Postal Workers
(CUPW)
377 Bank Street
Ottawa, Ontario,
Canada
site internet :
<http://www.agp.org>**

VOILÀ, je voulais écrire un article sur une attitude masculine face au sexisme et au patriarcat, et je suis en train d'écrire un texte sur moi, m'enfin !

Il était une fois...

En fait, je fais un retour en arrière de quelques années et je me rappelle les débuts d'un groupe hommes, à Besançon. Ça n'a pas tourné car cela ressemblait plus à un groupe où chacun venait recevoir l'absolution collective. Pourquoi en étions-nous arrivés là ?

Nous n'avions pas réussi à nous donner des axes de revendications collectives. Nous en étions restés à une analyse du langage que nous employions. « Attention à ne pas dire nos petits mots doux/dégradants ! »

Il est vrai que ces temps ont été utiles. Nous n'utilisons plus d'insultes à caractère sexiste, nous avons clarifié un peu nos imageries sociales. Et après, quel impact ?

Les causes de l'extinction de ce groupe sont, à mon sens, son manque de perspectives plus générales.

Nous avons commencé à travailler sur les pubs sexistes mais, en fait, ce sont les groupes femmes qui ont le mieux repris le combat.

Nous n'avons pas repris le thème de la contraception masculine ni celui de la violence que nous refusions d'exercer.

Nous n'avons pas mis la pression sur le droit à la paternité assumée, sur le partage des tâches domestiques ni sur le refus de la sexualisation des rôles sociaux.

Quelles sont les représentations sociales du mari, père, compagnon, travailleur, et comment les combattre ? Quelles conceptions opposer ? Voilà les questions auxquelles il nous faut répondre.

C'est là un point qu'il me semble important à soulever : ne pas perdre la ligne revendicative sociale.

Yapuca...

C'est en libérant le collectif, en revendiquant pour les autres que l'on revendique pour soi-même, pour tous et toutes. Est-ce à dire qu'il faille délaïsser le personnel, l'individuel ? Non ! D'autant plus si l'on accepte le mot d'ordre : « Le privé est politique ». Mais, là encore, les solutions ne sont pas à trouver dans une démarche individuelle, dans un bidouillage avec soi et son entourage, en tous cas pas uniquement.

La cohérence politique inclut que les revendications générales que l'on porte aient des répercussions et des résonances dans des pratiques individuelles et sociales. Attention tout de même à ne pas tomber dans une obnubilation du fait privé qui servirait de caution ou de jugement de l'engagement politique.

Il est vrai que tout acte privé n'est pas isolé et que la multitude de ces actes privés en font des phénomènes sociaux. C'est bien là la dialectique de l'engagement poli-

Heurs et malheurs d'un homme masculin singulier

tique anarchiste : réfléchir à sa condition et aux causes sociales qui l'ont engendrée, régler ses comptes et tenter de changer son attitude ; et surtout œuvrer pour que d'autres aient le déclic, se posent des questions opportunes ; et surtout mettre en place des structures qui permettent de concrétiser ses volontés de changement, de les inscrire dans le social, de créer des mouvements d'opinion.

Debout les gars, réveillez-vous...

Lors du dernier congrès de la Fédération anarchiste, nous avons décidé de continuer le travail sur l'antipatriarcat tant au niveau interne (aucune organisation ne peut se prémunir totalement de dérapage individuel, ce qui ne remet pas en cause l'engagement politique général de la personne, l'important étant que la structure gère ses questions de façon cohérente) qu'au niveau externe. Ce travail reste encore à être structuré autour de quelques axes prioritaires.

Il est vrai que nous sommes déjà de toutes les luttes : contre les pubs sexistes, contre l'homophobie, contre le viol et les violences faites aux femmes, mais il nous reste tout un pan d'activités à développer.

Nous avons un discours à faire valoir au sujet de la parité, du partage du travail, de l'égalité des salaires, du temps libéré, de l'accueil des enfants, de l'éducation et de l'orientation des enfants, des adultes.

Nous sommes concernés et avons notre mot à dire quant au problème du sida, à la question de la prostitution, de l'esclavage domestique, de la maltraitance.

Ce sont aussi des sujets sur lesquels les anarchistes se positionnent et combattent.

Les politiques en place...

Ces derniers temps, le gouvernement a lancé une campagne d'affichage de promotion de la contraception. Et quelle campagne ! Heureux qui comprend quelque chose !

Cette démarche est à associer avec la mise à disposition des « pilules

du lendemain » dans les lycées, qui viennent s'ajouter aux distributeurs de capotes.

Il est dès lors symptomatique d'analyser l'initiative gouvernementale.

Tout le travail de prévention et d'information sur la sexualité a été mis en sommeil, voire criminalisé par le gouvernement-même et l'on se retrouve aujourd'hui avec une situation générale au même niveau qu'avant les grands combats féministes.

Va-t-il falloir tout réinventer ? Heureusement, non. Toute l'histoire des luttes émancipatrices est là, à notre portée. Il suffit de tendre l'oreille... et de lever le poing.

Car, désormais, c'est le gouvernement qui est amené à prendre de telles initiatives afin de régler plus ou moins des questions qui nous

touchent au plus près, à savoir la maîtrise de notre sexualité.

La lutte contre le sida avait permis de mettre en avant un moyen contraceptif – le préservatif – dans la mesure où c'était le seul moyen de se protéger des MST. C'est donc le côté protection qui était valorisé plus que le côté contraception.

D'ailleurs, les lois criminalisent toujours la diffusion et l'information publique sur les moyens contraceptifs et sur l'avortement. Et nous nous taisons.

Faudra-t-il attendre que le gouvernement fasse une campagne de pub ou place ce sujet au rang des préoccupations des « Français » pour voir les discours et l'attitude se modifier ?

Par rapport au sida, n'avons-nous rien à dire ou à revendiquer ? Je sais que non.

D'ailleurs, nous luttons, souvent dans des groupes autres que la Fédération anarchiste. Alors pourquoi ne pas faire le lien ?

Aujourd'hui, quelle est la diffusion des moyens contraceptifs ? Quel discours ressort sur la sexualité ? Où est le plaisir ? Sur quelles bases reposent nos rapports ? Sur l'égalité ou sur la domination ? Sur le partage ou sur l'exploitation ?

Sur un autre sujet encore, le gouvernement lance une initiative.

Le congé parental est allongé pour les pères. C'est bien, mais cela prouve aussi que l'on est bien loin de l'égalité de traitement – et d'aucuns se demandent si les pères prendront leurs congés. Oseront-ils face à leurs collègues, n'y aura-t-il pas de pression patronale ? En tout cas, le droit est là, limité comme toute décision gouvernementale, mais les esprits sont-ils prêts ? Nous n'en sommes pas à l'égalité car personne n'ose la revendiquer, et ce sont les pères qui perdront encore les instants privilégiés (l'instinct maternelle paraît-il).

Normal, paraît-il, puisque ce serait le père qui travaillerait pour nourrir sa famille. Là encore, où est l'égalité, où est l'émancipation, où est le partage et la réciprocité ?

Cette cellule familiale sur laquelle tout doit reposer est aussi celle qui enferme et à l'intérieur de laquelle les violences s'exercent impunément.

Aujourd'hui, la lutte contre la pédophilie permet de rompre un peu cet enfermement.

Alors que l'inceste et le viol n'avaient cessé d'être dénoncés par tous les groupes féministes, il a fallu du temps pour faire accepter la condamnation de ces crimes par le gouvernement. Aujourd'hui, c'est le gouvernement qui lance une campagne de pub pour la prévention des violences faites aux enfants et qui inscrit le devoir de dénoncer ces actes sous peine de poursuites.

Quel discours va ressortir pour autant : le fichage génétique de tous les hommes, c'est-à-dire un contrôle accru des personnes sous des couvertures de bons sentiments humanistes, ou bien va-t-on remettre en cause cette loi qui fait de la famille bourgeoise française « papa, maman, la bonne et moi » la base sur laquelle la société est censée se construire ?

De nombreux groupes agissaient déjà sur ce terrain mais leur combat n'avait pas l'audience nécessaire et ne répondait pas aux préoccupations des « Français », entendez des pouvoirs en place (Églises, gouvernements, pères et autres hommes de pouvoir)

Tout est dans tout, comme disait l'autre. Alors, s'il vous plaît, parlons d'amour.

Fred

groupe Proudhon, Besançon



« La Marseillaise » à l'école

Lang veut mettre les enfants au garde à vous

« **L**A MARSEILLAISE même en reggae ça m'a toujours fait dégueuler », chantait Renaud à la fin des années 70. Comme il avait raison. Et des occasions de gerber, cette période électorale nous en donne quelques-unes. Dans la course à la connerie nationaliste et xénophobe, ça se bouscule au portillon. Moins spectaculaire que les déclarations patriotiques et nauséabondes de nombreux candidats, c'est la surenchère du côté du gouvernement de gauche plurielle. Son ministre de l'Éducation nationale, Jack Lang, vient en effet d'annoncer la création d'un CD, tiré à 70 000 exemplaires et distribué dans les écoles de l'Hexagone. Son contenu : un outil d'ouverture culturelle ? Un moyen de lutte contre l'illettrisme ? Non, *la Marseillaise*, ce chant va-t'en guerre. Mais comme Jack est cool et large d'esprit, l'opus comprend en plus de la version classique (celle qu'on chante au garde à vous, la main sur la poitrine) une kyrielle de versions : *Marseillaise rap*, *Marseillaise musette*, etc., et la fameuse *Marseillaise* en reggae de Gainsbourg. L'objectif est de relancer la pratique de cet hymne national (tout se perd, mon bon monsieur) pour raffermir le ciment républicain. Eh oui, ce n'est pas parce que les inégalités s'accroissent, que la justice de classe perdure, qu'une bonne partie de la jeunesse n'a que la précarité, la galère ou la « débrouille » et donc bien souvent la taule comme uniques perspectives, qu'il faut oublier que nous sommes libres et égaux dans notre république.

Mais au-delà de ce fond idéologique puant, on peut aussi voir

dans cette mesure une manœuvre bassement électoraliste. Rappelons que sous le premier septennat de Mitterrand, un certain J.-P. Chevènement, ministre de l'Éducation nationale de l'époque, avait rendu le chant de *la Marseillaise* obligatoire. Cette mesure s'était heurtée à sa salubre quasi non-application par les enseignants avant de tomber dans l'oubli. Aussi, à l'heure où le miraculé de Belfort se taille la part du lion dans les sondages, on peut interpréter la création de ce CD comme un signe fort de nos socialos-nationalistes à ceux qui sont séduits par les sirènes xénophobes : « Nous aussi, on peut faire dans le patriote, d'ailleurs rappelez-vous comme on traite les sans-papier » semblent-ils clamer.

En tout cas, espérons que cette mesure se heurtera à nouveau à la résistance du corps enseignant. Gageons qu'ils et elles sauront apprécier l'importance de la somme allouée à ce CD quand ils et elles galèrent pour financer le moindre projet pédagogique. Gageons encore qu'ils et elles verront dans cette initiative ministérielle un travail de sape à la lutte contre les incivilités et la violence que leur hiérarchie les enjoint de mener : aller expliquer à des enfants qu'il faut se respecter par-delà les différences après ou avant leur avoir fait chanter « qu'un sang impur abreuve nos sillons » !

Allez les profs, prochaine séance de chant, on se fait un bon vieux Renaud, non ?

Gilles

groupe Un autre futur
Montpellier

Incivilités

Seul importe le « chacun pour soi ». La domination de l'argent permet de créer des ghettos de privilégiés.

IL NE SE PASSE PAS un jour sans débat dans les médias sur les incivilités grandissantes dans l'univers scolaire : violences, trafics, climat dégradé, etc. Comment modifier le système éducatif pour qu'il soit plus efficace, plus juste ? Quelles réformes, plus ou moins amples, proposer ?

Eh bien, pendant que le personnel politique (les hommes et les femmes) réfléchissent à la question, le magazine économique *Capital*, dans son numéro de février 2002, propose à ses lecteurs un dossier intitulé « Les secrets de la réussite sociale ».

Glissons sur les premiers conseils donnés (« apprendre une langue étrangère très jeune », « sauter une classe pour gagner du temps », « multiplier les activités extrascolaires », « suivre des cours particuliers », « intégrer une collectivité comme les scouts »), pour nous arrêter enfin au paragraphe intitulé « contourner la carte scolaire pour s'inscrire dans un lycée d'élite ».

Le journaliste nous présente Thomas, douze ans, élève en cinquième au lycée Condorcet, « un des trois meilleurs établissements parisiens ». Ce charmant enfant « devait être scolarisé à Noisy-le-Sec (93) où habitent ses parents ingénieurs ». Mais, horreur ! (partageons l'indignation légitime de cette honorable famille) : « après une sixième dans le collège défavorisé de son secteur, ce brillant élève en a eu assez d'être le "meilleur parmi les nuls", et ses parents ont dû se résigner à louer une chambre de bonne à quelques rues de Condorcet... pour 2 300 francs par mois ».

Cet article me semble un excellent révélateur du niveau d'hypocrisie – amplifiée par des médias bien conformistes – dans laquelle s'enfonce notre société ; on ne trouvera ici aucune description du collège de

banlieue fréquenté par Thomas en sixième, ni aucune information sur les difficultés – et les réussites – de ses camarades, le travail et l'écoute des enseignants et des autres personnels de l'établissement.

Seul importe le « chacun pour soi », et la domination de l'argent qui permet, sous couvert de « justice pédagogique », de créer des ghettos (Henri-IV, Louis-le-Grand, Condorcet, Claude Monet) de privilégiés, qui se moquent comme de leur premier placement en Bourse des valeurs républicaines d'Égalité et de Fraternité.

Attention, pour les médias, ce ne sont pas des « tricheurs » : au contraire, ce sont des parents attentifs et efficaces, légitimement soucieux de l'avenir de leur progéniture, future élite de la Nation. Ils ont eu le « courage » de le faire, ils se sont « débrouillés », ils ont « contourné »...

Cerise sur le gâteau, l'article indique également que « les champions des dérogations sont les profs eux-mêmes : ils sont deux fois plus nombreux que les autres à inscrire leurs enfants dans un collège ou un lycée hors secteur... »

Convenons-en, chers collègues, les incivilités... quel redoutable défi !

Gérard Hernandez

Documentaliste au collège de Ruffec (16)

obscurantisme

Safiya Husseini a été condamnée à la peine de mort par lapidation. Elle est accusée d'adultère, crime puni, selon les lois de la charia, de la peine capitale. L'exécution devait avoir lieu le 12 janvier dernier. La pression internationale a contribué à retarder cette terrible sentence. Safiya fait appel de

la décision du tribunal islamiste de l'État de Sokoto (Nord du Nigeria) qui l'a condamnée. Le procès aura lieu le 18 mars prochain. De nombreuses associations appellent à un rassemblement le mardi 5 mars, à 18 heures devant l'ambassade du Nigeria, 173, avenue Victor Hugo, Paris 16^e (Métro Victor Hugo).



Métro zéro ?

LE CANAL SAINT-MARTIN à Paris en était tout perplexe : plus de vingt ans après allait-on à nouveau remplir ses bassins avec des camionnettes de livraison de journaux ?

Pourtant on lui avait bien dit que rien ne se passerait avec l'élection présidentielle. Que personne ne serait assez déraisonnable pour permettre l'implantation d'un quotidien gratuit en région parisienne, la suite lui prouve que non...

Le Livre CGT n'était pas hostile à *Métro* par principe, mais encore fallait-il que les règles parisiennes soient respectées. Peut-être « conseillés » par les transalpins, les éditeurs suédois de *Métro* ont choisi d'imprimer au Luxembourg et de se passer complètement des NMPP (Nouvelles messageries de la presse parisienne). Certes les problèmes ne sont pas simples, néan-

moins par l'écho que la question a aujourd'hui dans les médias, le poisson pilote venu du froid pourrait avoir tiré les marrons du feu pour Hachette et consorts.

Depuis le conflit du *Parisien libéré* le problème du patronat de la presse parisienne est simple : comment mettre à genoux la bête « Livre CGT ». Avec le temps et des prétraitements confortables semblait être la solution du SPP (Syndicat de la presse parisienne – patronal) mais les contraintes économiques et la fée informatique ont accéléré les possibilités. De temps en temps un poisson pilote est lancé, *Métro* est le dernier avatar. Malgré le climat électoral peu propice à la publicité, tant le petit monde des médias s'élance. C'est le créneau idéal pour la déréglementation, pensent-ils. Le « village gaulois » des ouvriers du Livre parisien devrait se plier aux

règles européennes. Au début de l'année les quotidiens gratuits était une invention qui venait du froid... Maintenant des groupes français, Hachette en tête, se mettent sur les rangs. L'appétit vient en mangeant. Quand de plus au *Parisien* la direction demande plus de 30 licenciements, on comprendra que l'enjeu est de taille. Entre une direction Filpac qui flirte avec la CES des militants qui, malgré tout, ne veulent pas gêner le gouvernement, les ouvriers du livre ne voient pas le printemps sous les meilleurs auspices.

Il y a quelques années pendant la grève de l'imprimerie Chaix (plus d'un millier d'ouvriers) le délégué syndical plaçait tous ses espoirs dans un gouvernement de gauche. Promenez-vous aux Pucés de Saint-Ouen et vous verrez à sa place des brocanteurs... Et les ouvriers de la presse dans tout ça ? À suivre.

Sitting Bull

1. Pendant la grève du *Parisien libéré*, où le directeur Émilien Amaury croisait le fer avec le Livre CGT, les camionnettes des jaunes finissaient souvent dans l'élément liquide.

François Rude : Le Départ des volontaires de 1792, (détail) arc de triomphe de l'Étoile à Paris



Les retraites ouvrières

in *Les Fondateurs de la CGT à l'épreuve du droit*, Pierre Bance, 1978.

LES MARINS, par une ordonnance de Colbert de 1668, furent les premiers à jouir d'une caisse de retraite ; en bénéficièrent, ensuite, les fonctionnaires par la loi du 9 juillet 1853. Dans le courant du XVIII^e siècle se développèrent les mutuelles, mais peu garantissaient la vieillesse et, celles qui s'y risquèrent, firent souvent faillite. Instruite par ces expériences décevantes, la loi du 15 juillet 1850 sur les sociétés de secours mutuel, leur avait interdit de constituer des retraites pour la vieillesse. Cependant, l'État par la loi du 18 juin 1850 avait créé des caisses de retraites dont il se portait garant ; cette loi fut abrogée et remplacée par celle du 20 juillet 1886.

Si l'on met à part, la loi du 25 juin 1894 instituant le régime de retraites obligatoires des mineurs, il faudra attendre de nombreuses années pour voir apparaître la généralisation d'un système obligatoire¹ ; pourtant, durant notre période, les projets et propositions de lois se multiplièrent, une vingtaine entre 1879 et 1901.

Les premiers syndicalistes se heurtent à deux problèmes :

– Qui organisera les caisses de retraites ? Les syndicats ou l'État ? Les avis sont partagés.

– Comment seront-elles financées ? Par une cotisation ouvrière, une cotisation patronale, un système mixte ? Là aussi les avis sont partagés.

La loi du 20 juillet 1886 fonde le financement sur une cotisation libre et unique de l'ouvrier. Les versements compris entre un minimum et un maximum sont faits à capital aliéné (rente majorée) ou à capital réservé (rente minorée mais capital remboursé sans intérêt aux héritiers). Le paiement des retraites est garanti par l'État qui, par l'intermédiaire de la Caisse des dépôts et consignations, gère la caisse nationale des retraites. Cette caisse ne touchera qu'un nombre limité de travailleurs. On chiffre à 883 142 le total des déposants et à 180 062 celui des bénéficiaires au 30 novembre 1891. Ces chiffres expliquent que les syndicats avant, mais plus encore après la loi de 1886, prétendent à une autre législation, celle qui fera de la retraite un droit pour tout travailleur et une obligation pour la société.

Nous le savons, de nombreux projets voient le jour mais, œuvres d'hommes politiques, ils éveillent la méfiance des syndicalistes. Quand un projet prend plus nettement forme, qu'il risque de devenir réalité, ils sont forcés de réagir. C'est ce qui se produit en 1895, au premier congrès de la CGT. Les ténors du réformisme interviennent mais sur des positions différentes. Keufer déclare « qu'il est

plus pratique de poursuivre l'organisation ouvrière en vue d'obtenir une amélioration des salaires. Par ce moyen les travailleurs pourraient suffire dignement à leurs charges sociales et conserver les vieillards dans leur famille, où ils sont à leur place [...] (Applaudissements). »

Ce n'est pas la position de Dalle² qui affirme que tous les ouvriers demandent une retraite et « dit que l'État gouvernemental, appuyé sur l'État capitaliste, doit en fournir les moyens directement par une mainmise sur les grandes organisations ; les compagnies d'assurances devraient être un service de l'État. »

Tel est l'avis de Calvignac³ qui, se basant sur son expérience, « explique que les Caisses de retraites fonctionnent chez les travailleurs de la mine. Elles sont insuffisantes mais c'est un commencement, tous les mineurs feront leur possible pour que tous les travailleurs aient les mêmes avantages. »

C'est finalement le rapport de la commission, présenté par Pergay, qui donne l'orientation des syndicalistes :

« Votre commission ne veut pas vous présenter un plaidoyer en faveur des retraites ouvrières. [...] »

« Qu'une retraite soit servie obligatoirement par l'État à tous les ouvriers et employés des deux sexes ayant 50 ans d'âge ou 25 ans de service ; toutefois, la retraite deviendra obligatoire vis-à-vis de l'ouvrier qui se trouvera dans l'incapacité de travailler par suite d'infirmité. »

Cette retraite devra toujours être basée sur les frais minimums d'existence.

« Quel que soit le mode fiscal adopté le Congrès est d'avis qu'aucune retenue ne soit faite sur le salaire de l'ouvrier par l'organisation du service de la retraite. »

La CGT ne remet pas en cause le principe de la retraite : « Les travailleurs ont droit à une pension pour assurer leurs besoins »⁴ ; ce qu'elle conteste et va contester longtemps, c'est son mode de financement. Voyons la position de Pelloutier :

« Comment les ouvriers, qui ont accepté la lutte de classes viennent-ils demander des retraites à la société capitaliste ? Nous avons lutté depuis si longtemps pour faire comprendre aux ouvriers à travailler eux-mêmes à leur bien-être matériel et aujourd'hui on vient soumettre au Congrès des projets de loi pour demander aux capitalistes des retraites ouvrières. [...] »

Mais ce n'est pas aux ouvriers à indiquer les moyens d'assurer leur vieillesse, c'est à la société capitaliste qu'incombe cette obligation. Il ne faut pourtant pas être assez naïf pour croire que la société capitaliste, qui n'accorde rien aux travailleurs tant qu'ils sont pleins de vie, accor-

dera une retraite quand ils ne pourront plus rien produire. Enfin, il ne faut pas que quel que soit le projet que l'on établisse sur les retraites ouvrières que l'on crée de nouvelles charges pour l'ouvrier. »⁵

C'est à la suite d'un projet Guieysse, de 1900, amendé et discuté à la Chambre en juin de cette même année, que la CGT lance toutes ses forces contre les retraites. Le recul du gouvernement ne fut, certes pas, seulement motivé par l'attitude de la CGT, mais l'influence de celle-ci sera incontestable comme l'attestent les débats parlementaires. Le 2 juillet, la Chambre décide, malgré l'opposition de sa commission et du ministre, de consulter « les associa-

L'on conteste d'abord le prélèvement ouvrier qui grève des salaires insuffisants et le prélèvement patronal qui en fin de circuit sera payé par le salarié. À la place, l'on propose toutes sortes de systèmes de financement : suppression du budget des cultes et reprise des biens de mainmorte ; suppression de l'héritage ; impôt sur les gros revenus, les propriétés, les opérations boursières ; ou plus bizarrement sur les machines-outils ; diminution du budget militaire ; rétablissement du permis de chasse ; récupération des frais occasionnés par « la réception de potentats étrangers » et de l'argent actuellement versé par les communes pour les maisons de vieillards ; ou, autre originalité, qu'une taxe soit instituée sur les renvois. Les syndicalistes ne manquent pas d'imagination.

Quel que soit le financement, ils critiquent la redistribution. Au système de la capitalisation, où chacun constitue un capital qui pro-

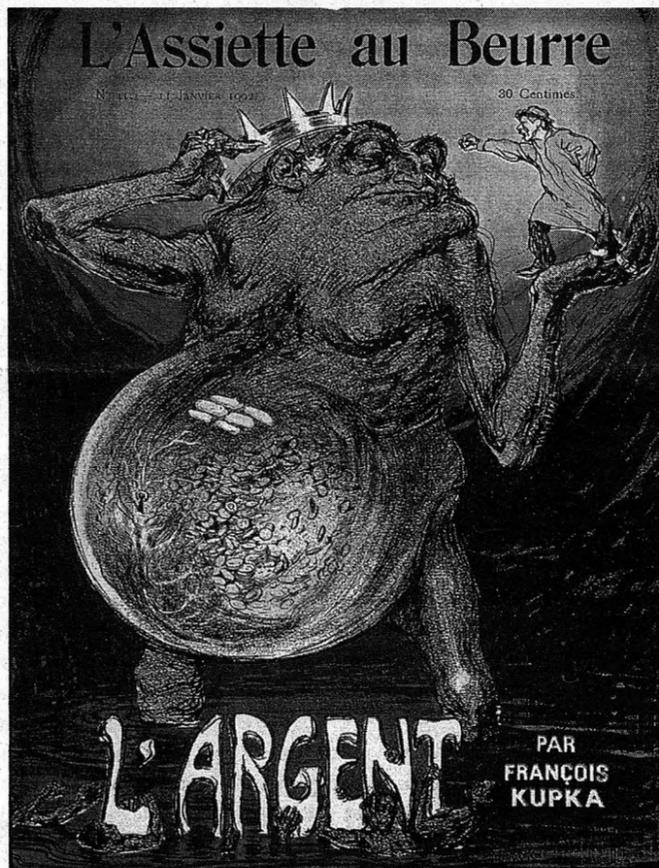
et il faudra bien, comme dans d'autres pays, arriver à des mécanismes de capitalisation. Ainsi se trouve posé tout le problème dit de la Sécurité sociale et ceux des retraites et des retraites complémentaires. Ce sera une des tâches de ces prochaines années.

Le procédé est encore faussé par l'âge de la retraite fixé à 65 ans : 6 % des ouvriers atteignent cet âge en 1900⁶. Les syndicalistes veulent la retraite à 55 ans, voire à 50 ans et, en cas d'invalidité, la même qu'à l'entrée en droit. Certains sont plus incisifs et font le rapprochement avec les retraites des militaires ou des fonctionnaires et proposent qu'au bout de 20 années de travail, le salarié ait droit à sa retraite¹⁰.

[...]

C'est donc un accueil très défavorable que reçoivent les divers projets sur les retraites ouvrières dans les milieux syndicalistes qui, pourtant, aspiraient à cette mesure sociale.

S'ils n'obtiennent pas satisfaction pour les retraites, [...] on ne peut dire [...] qu'ils ne firent pas le nécessaire pour réaliser un système de prévoyance sociale ; les interventions dans les congrès et les articles dans la presse ouvrière le prouvent. [...]



tions professionnelles patronales, ouvrières, industrielles, commerciales et agricoles, sur le projet de loi sur les retraites ouvrières ». Que proposait, dans ses grandes lignes, ce projet ? La retraite à 65 ans, après 30 ans de versement, liquidation anticipée en cas d'invalidité⁶ ; financement par cotisations ouvrières et patronales⁷, aide de l'État, système de capitalisation ; le projet n'est pas d'application générale, en sont exclus, outre les artisans et les commerçants, les domestiques attachés à la personne, les étrangers et les salariés du commerce et de l'industrie dont le salaire dépasse 4 000 F.

Les congrès de la CGT de Lyon et des Bourses de Nice, en 1901, ont consacré une bonne partie de leurs travaux à cette question. À l'unanimité, le principe des retraites ouvrières est adopté mais le projet est rejeté. Quelles sont les principales critiques ?

duira une rente, ils préfèrent la répartition, où l'ensemble des cotisations est immédiatement redistribué aux bénéficiaires. Les syndicalistes voient dans la capitalisation une énorme source de financement pour l'État ; ainsi un ouvrier qui commence à travailler à 13 ans amassera de l'argent que l'État fera fructifier pendant 52 ans. *La Voix du Peuple* démontre, chiffres à l'appui, que pendant la période de transition de 30 ans, l'État va distribuer 2,1 milliards de francs alors qu'il en aura encaissé 13,8 milliards⁸. La manœuvre est grosse. Avant qu'elles n'existent, l'État a compris combien les assurances sociales pouvaient constituer une source de revenus faciles. S'étonnera-t-on que Raymond Barre déclare le 9 juin 1978 :

On ne pourra pas dans ce pays continuer à concevoir un système d'avantages sociaux à partir du système de répartition

1. Loi du 21 juillet 1909 pour les cheminots ; loi du 5 avril 1910 pour les travailleurs de plus de 65 ans. « À cette époque 15 % des Français atteignent cet âge, mais certainement un petit nombre d'ouvriers », Jean Bron, *Histoire du mouvement ouvrier français*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1970, T. II, p. 131.

2. Victor Dalle. Ce fils de mineur fut un compagnon de P. Brousse. Il fonda en 1880 la Fédération des ouvriers des manufactures de tabacs, en 1884 la Chambre des employés de commerce et de l'industrie.

3. Jean-Baptiste Calvignac (1854-1934). Ajusteur à la Compagnie des mines de Carmaux, il participa à la grève des mineurs de 1883 et fut délégué à la fondation de la Fédération nationale des mineurs. De 1883 à 1898, il fut secrétaire et trésorier de la Chambre syndicale des mineurs de Carmaux. Il lutta avant tout pour l'amélioration des conditions de travail des mineurs. Il fut maire de Carmaux en 1892 et conseiller d'arrondissement. La Compagnie le mit en demeure de choisir entre ses fonctions électives et son travail, ce qui provoqua une grande grève victorieuse. Il participa à l'élection de Jaurès à Carmaux en 1893 et lui restera fidèle. Il perdit la mairie en 1895. En 1896, il fut condamné à cinq jours de prison après les incidents qui suivirent un meeting socialiste. En 1900, il redevint maire et conseiller d'arrondissement, il le restera jusqu'en 1919. Voir Rolande Trempey, « Mémoire d'un militant mineur : J.-B. Calvignac, maire de Carmaux », *Le Mouvement social*, n° 43, avril-juin 1963, pp. 121-138.

4. Congrès CGT, Toulouse, 1897.

5. Congrès CGT, Rennes, 1898.

6. La réversion à la veuve en cas de décès, proposée par la commission parlementaire, fut rejetée par le gouvernement.

7. La contribution ouvrière est progressive, celles des patrons lui est égale : 5 centimes par jour pour les moins de 18 ans ou les salaires inférieurs à 2 F ; 10 centimes pour les salaires de 2 à 5 F ; 15 centimes pour les salaires de plus de 5 F.

8. *La Voix du Peuple*, n° 46 et 47, octobre 1901.

9. Chiffre donné par le Comité confédéral de la CGT, *La Voix du Peuple*, n° 36, 4-11 août 1901.

10. D'autres sont plus vicieux et demandent des retraites pour les « policiers et gendarmes de tout ordre à 45 ou 50 ans » (Duluq, *La Voix du Peuple*, n° 8, 20-27 janvier 1901).



vains passionnés de littérature « sociale » – entendez : la littérature qui s'intéresse au peuple) : *les Poètes sociaux, anthologie de poésies sociales*. Les deux auteurs citent André Veidaux comme un

« Homme, enfin, veuille et t'anarchise ! »

En 1896, il publie un recueil de poèmes, intitulé *Véhétement* (Bibliothèque artistique et littéraire). Qu'un poète se proclame

critique du despotisme paternel (« Paterfamilias »), jusqu'à un poème dédié à Sébastien Faure qui le met en scène « dans sa Tour d'ivoire à la Paix abbatiale ». Il n'oublie évidemment pas de combattre le cléricisme, par exemple dans un poème intitulé « les Légendifiés ». Ironie de l'histoire : ce poème est

et c'est cela qu'il donne à lire au lecteur. Le poème intitulé « les Sauvages », en opposant la figure des Civilisés et celle des Sauvages, dessine en fait une critique de la civilisation basée sur la lutte pour la vie et le crime. Mais l'auteur, en prenant le contre-pied du discours commun qui érige le Civilisé en être parfait, évite de remplacer cette figure contestée par un autre modèle, et préfère montrer la force de subversion que recèlent les « sauvages » aux mœurs anarchistes – qui revendiquent leur liberté dans un refrain, simple et irrespectueux, en forme de provocation.

Encore plus surprenante, plus novatrice peut-être, est sa pièce de théâtre, parue deux ans plus tard, en 1898 : *la Chose filiale* (Bibliothèque artistique et littéraire, Société anonyme de la Plume). Il s'agit d'une pièce en cinq actes, en prose, qui devait être le premier volet d'une « tétralogie sociale »

intitulée « la Famille ». L'ambition d'André Veidaux ? Rien moins que, par le théâtre, transformer complètement la Famille ! On voit dans cette pièce une famille bourgeoise, mise à nu par l'écrivain, exposée sur scène avec toutes ses hypocrisies. Dans la famille Gerlaine, on demande : le père, industriel de soixante ans, au caractère autoritaire. La mère, qui trompe son mari avec un vieil ami de la famille. Le vieil amant, donc, architecte, moralisateur hypocrite, qui fait quasiment partie de la famille. D'autant plus qu'il est en fait (coup de théâtre !) le véritable père de Clémence, la jeune fille de dix-neuf ans, à qui l'on veut faire épouser un ingénieur fat, bourgeois, inconsistant. Jusque-là, rien que de très banal, et le spectateur s'attend à assister à la représentation d'une énième pièce de boulevard. Seulement, dès la troisième scène apparaissent deux personnages plus inattendus : le fils des Gerlaine, Caïus, étudiant en médecine, avec son ami Octave (un ouvrier d'art) qui naturellement est amoureux de Clémence. Tous les éléments de l'intrigue sont en place : dans un camp, la famille unie pour donner un époux convenable à Clémence, dans l'autre, le frère, Clémence et l'amoureux vont leur opposer une résistance acharnée. On n'oubliera pas le personnage du prêtre défrôqué, qui refuse d'être plus longtemps complice de l'imposture cléricale, et s'allie aux jeunes gens ! Au fur et à mesure que la lutte s'organise, elle se globalise aussi : le débat dépasse largement le cadre de la famille, car c'est à cause de cette « Olympe de l'hypocrisie », que « les enfants [sont] si aptes à devenir bons soldats, bons salariés et bons électeurs !... » La pièce se termine par un happy-end, Caïus, symbole de la révolte, réussissant à empêcher le mariage de sa sœur, et détruisant cette famille qu'il hait, fondée sur l'autorité du père et la soumission de la mère : le dernier acte montre le départ de Clémence avec son amant. Mais l'autorité paternelle n'est pas encore assez

À la recherche d'André Veidaux

La Fée aux griffons, Gustave Moreau

ANDRÉ VEIDAUX vivait à la fin du XIX^e siècle – à une période où art rimait avec anarchisme. C'est l'époque où Kropotkine, comprenant que « la plume » peut propager les idées anarchistes, appelle les artistes à entrer dans le combat libertaire. Jean Grave ouvre son journal *la Révolte* à la littérature anti-autoritaire, et lui-même se risque à écrire des romans (dont une utopie libertaire, *Terre libre*, en 1908), et même un drame en quatre actes, *Responsabilités !* (1904), qui met en scène un propagandiste par le fait. Charles Malato, lui aussi, se lance dans la fiction, en racontant comment se mène une grève (*la Grande Grève*, « roman social », 1905) et en mettant en scène l'affaire Dreyfus (*Barbapoux*, drame satirique en deux actes, écrit vers 1900). Quant à Louise Michel, elle écrit, durant ses nombreux séjours en prison, aussi bien des poèmes, des chansons, que des romans-feuilletons, des pièces de théâtre, sans oublier ses souvenirs. À côté de tous ces militants qui s'improvisent écrivains, de nombreux littérateurs, des hommes de lettres, rallient le mouvement libertaire : Octave Mirbeau, Georges Darien, mais aussi beaucoup de poètes – en particulier les symbolistes, qui « flirtent » un moment avec l'anarchisme. Car l'engagement est plus ou moins sérieux, plus ou moins durable. Pour André Veidaux, l'anarchisme semble bien avoir été davantage qu'un simple engouement passager.

C'est de lui – André Veidaux – que je voudrais vous parler ici, ou plutôt du peu que je sais de lui, pour tenter de le faire sortir de l'oubli. Car il est bel et bien oublié aujourd'hui. Si la *Bibliographie de l'anarchie* de Max Nettlau (parue en 1897) signale un de ses articles, son nom est simplement évoqué, sans précisions, par Jean Maitron dans son *Mouvement anarchiste en France*. Au début du XX^e siècle, en 1909, on le trouve mentionné dans un ouvrage de Poinot et Normandy (deux critiques et écri-

poète symboliste, devenu « social », mais « pour tomber tout de suite dans l'anarchie ». Et ils remarquent que Veidaux est « oublié aujourd'hui, après un assez beau succès d'originalité ». Déjà, en 1909, on ne le lisait plus guère.

Et, pourtant, son nom est régulièrement présent dans la presse anarchiste des années 1890. On le voit dans le supplément littéraire de *la Révolte*, bien sûr, mais aussi dans *la Plume*, revue indépendante de littérature et de critique, très proche de l'anarchisme (il signe un article : « De l'évolution de la philosophie et des lettres vers le socialisme », le 1^{er} mai 1891), dans *la Revue libertaire* (« Le néant de l'art bourgeois », en 1894), dans *le Libertaire* aussi, où il publie un « Dialogue des primitifs », en 1895, et dont il écrit *l'Almanach* pour l'année 1903. On voit que ses préoccupations sont constantes : lui, artiste, veut défendre un art anarchiste, un art anti-autoritaire, et comme il n'attend de personne la réalisation de cet idéal, il sait qu'il lui appartient de mettre en pratique ses idées.

anarchiste, le fait était courant à l'époque. Mais ce qui l'était déjà moins, c'est que ce poète parle d'anarchisme – c'est-à-dire de liberté, de justice, de révolte – dans ses poèmes même. Car si l'on regarde de près les écrits de Pierre Quillard, d'Adolphe Retté, de Laurent Tailhade, ou ceux des nombreux poètes dits « anarchisants », on s'aperçoit que l'anarchie n'est pas un thème qu'ils aiment à développer dans leur œuvre littéraire. La plupart établissent une frontière nette entre, d'un côté, leurs professions de foi anarchistes, dans les journaux et les petites revues, et de l'autre, leurs travaux littéraires, à l'abri des contingences sociales et politiques. Il en va tout autrement avec André Veidaux, comme si pour lui la littérature ne pouvait se séparer de la cause qu'elle doit défendre, qui l'impulse, même. Ainsi, *Véhétement* a pleinement sa place dans la littérature militante anarchiste. Les thèmes des poèmes reflètent les préoccupations sociales de son auteur : le recueil s'ouvre par un hommage aux révoltés, se poursuit par des odes à la solidarité, un éloge de l'amour libre, la

dédié à Adolphe Retté, autre poète qui fut un temps anarchiste – mais qui finit... catholique ! En voici la première strophe, avec sa parenthèse finale sarcastique :

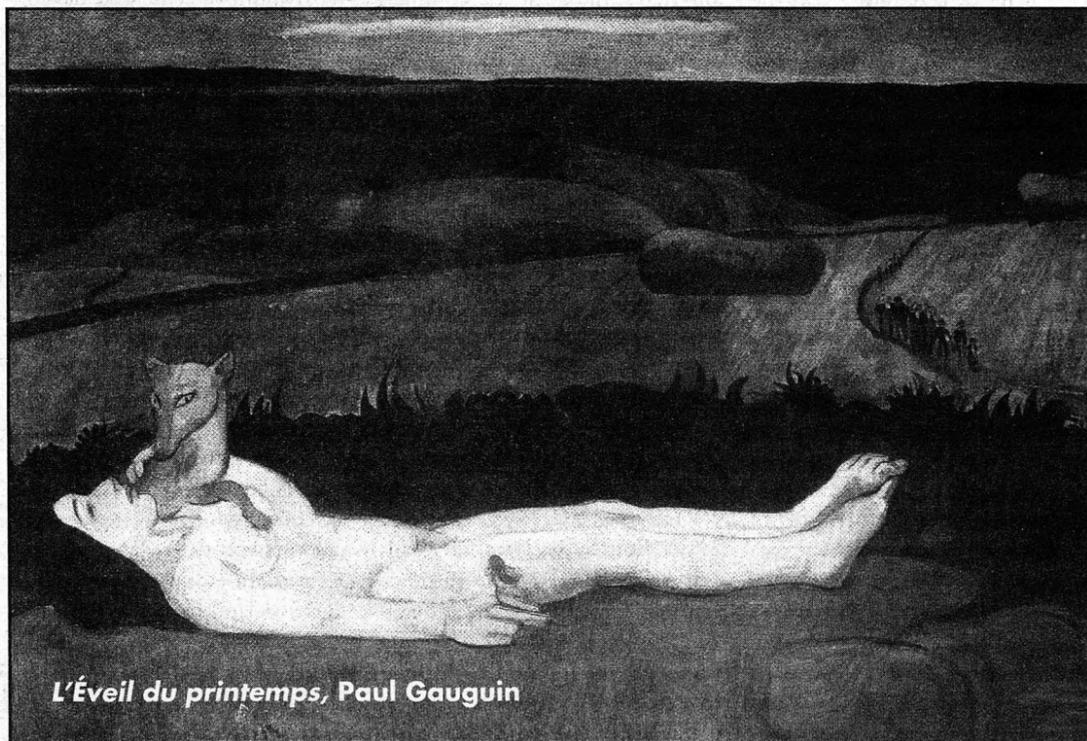
*« La légende, quelle brave fille !
Et ses mille amants,
Dieux, héros ou drilles,
Mauvais et bons garnements,
Vraiment !
Quelle étrange et drôle de famille !...
Le bon dieu des chrétiens les bénisse !
(S'il existe). »*

L'anarchisme que prône André Veidaux est un anarchisme individualiste : le dernier poème du recueil, une « Ballade épigraphique », évoque la liberté dans l'abbaye de Thélème de Rabelais et comporte un très beau néologisme :

« Homme, enfin, veuille et t'anarchise !

*Clame, en réciproques contrats,
Ton Autonomie indivise !
Fais ce que voudras ! »*

Tout l'ouvrage, fidèle à son titre, est un cri de révolte, un appel à l'insurrection. On ne trouve dans ces poèmes ni didactisme, ni dogmatisme. C'est que l'anarchisme est chez le poète une force (« véhémente »), un élan vital avant tout,



L'Éveil du printemps, Paul Gauguin

Du journalisme au Portugal

LE TEXTE qui suit est extrait de *29 Anthropophagies avec Préface*, en cours de parution, de José Amaro Dionisio, écrivain et reporter. Il y dresse un bilan critique du journalisme, métier qu'il exerça pendant trente ans. De ce bilan sans concession, certains ont souligné les limites

qui tiennent pour l'essentiel, à ce que l'auteur n'aboutit pas à une critique du journalisme en tant qu'activité séparée. Mais, pour juste qu'elle soit, c'est là une remarque qui, à divers degrés, peut s'appliquer à chacun d'entre nous. José Amaro Dionisio crache dans la soupe et la vomit.

On lui reproche de ne pas briser le bol et piétiner les morceaux. Enfin, l'auteur évoque le journalisme au Portugal, indication géographique secondaire. Ce bout de l'Occident ressemble à s'y méprendre à la Pologne de Jarry, à nulle part, donc à n'importe où.

EN TRENTE ANS de fréquentation des salles de rédactions, j'ai rarement connu un journaliste libre. « Spontaneitas intelligentis » : la spontanéité de celui qui est intelligent, c'est ainsi que Leibniz définissait la liberté. J'en ai connu quelques-uns qui ont été libres pendant une période plus ou moins longue mais que, tôt ou tard, j'ai vu flancher. C'était là, en quelque sorte, le triomphe d'une certaine forme d'intelligence sur cette spontanéité qui se déclarait prête à survivre en composant avec l'intelligence adéquate. En d'autres mots, il y a toujours eu une limite, un moment où le bouton a été pressé. Dans le meilleur des cas, j'ai senti la peur très proche : peur de la perte d'emploi, sur le registre prosaïque. Peur, au fond, d'être libre. Parce que la liberté fait peur, à ceux-là mêmes qui la vivent comme mus par une impulsion qu'ils ne contrôlent pas.

La liberté d'expression dont se prévalent les médias est un piège : aujourd'hui, la censure est beaucoup plus efficace que durant le fascisme parce qu'il s'agit d'une censure disséminée, immanente au propre fonctionnement du système, subissant des pressions privées, des influences secrètes, omissions, manipulations, haines et, à la différence de celle du temps des colonels, elle apparaît comme une censure larvée, incrustée dans la peau de ceux qui travaillent à nos côtés, nos collègues, les éditeurs, les directeurs, les gestionnaires, les imprésarios. C'est le maccarthysme comme système, et c'est de la sorte que le système fonctionne.

Plus personne, désormais, ne veut du journalisme d'investigation car celui-ci est dangereux. C'est, par ailleurs, un travail de longue haleine qui, de surcroît, coûte cher. Le souhait des agences de presse se réduit à un journalisme facile, léger et rapide. On le veut spectaculaire si possible, truculent en surface mais, quant à l'essentiel, inoffensif. S'il existe, quelque part, des élites exerçant leur pouvoir sur le monde, elles doivent bien rire des journalistes et de la facilité à les contrôler. Toutefois, si quelqu'un apparaît dont ces élites ne peuvent rire, aussitôt elles l'éliminent physiquement ou, en l'excluant de l'accès à la parole. Chaque année des dizaines de reporters sont assassinés. Il est significatif que, parmi eux, il ne s'est jamais trouvé un Portugais.

Dans l'actuel déluge d'informations où tout est supposé livré à la curiosité du public, ce qui est montré à chaque instant sert en réalité le plus souvent, volontairement ou non, à occulter ce dont on parle. Ceci a toujours été l'une des facettes du journalisme, l'argent n'a pas suffi à révéler les secrets du monde. Mais, de plus en plus clairement, il apparaît comme la règle institutionnelle. Les exemples sont planétaires, depuis la chute de Ceausescu en 1990 à la guerre du Golf en 1991, les interventions nord-américaines au Panama et en Somalie, les années suivantes, jusqu'aux attaques de l'OTAN en Yougoslavie en 1999, ceci pour évoquer les exemples les plus récents sur lesquels, cependant, on dispose de données suffisantes pour démontrer qu'au moment où ces événements se sont déroulés, les médias ont, tantôt reproduit sans critique les « raisons de l'État », ceci concerne les quatre derniers exemples, tantôt se sont auto-dévorerés dans leur propre arrogance, pour ne pas dire leur irresponsabilité, en ce qui concerne la Roumanie. Lire un quotidien, écouter les informations à la radio ou suivre un journal télévisé est devenu un acte de sabotage envers les relations de cause et effet ou, plus simplement, un attentat contre l'intelligence et le savoir. C'est une certaine forme d'anthropophagie qui, de 24 heures en 24 heures, s'annule elle-même et nous plonge dans le vide.

Les frontières entre information, sous-information, contre-information, spectacle et marketing se perçoivent bien mal. Nous sommes arrivés à un point tel que les médias trouvent de bon goût d'inviter à leur table de travail des analystes qui sont, par ailleurs, dirigeants de partis, des commentateurs ayant des intérêts personnels dans les affaires qu'ils commentent, des éditeurs qui sont simultanément attachés de presse de politiciens, des journalistes assesseurs d'entreprise, des militants de parti qui consacrent six mois de l'année à leur carrière politique et les autres six mois au journalisme, ou encore des gens qui écrivent, dirigent et informent dans plusieurs médias, en même temps, noyant ainsi toute singularité de titres et de fonctions. C'est devenu monnaie courante de diriger un journal ou une revue et, simultanément, avoir sa rubrique dans plusieurs journaux ou revues, être auteur de programmes de télévision, commentateur à la radio, dirigeant d'entreprises de relations publiques, de répandre l'opinion à travers les rédactions de province et, si nécessaire, exercer encore une profession parallèle, dans la politique, la diplomatie, le cinéma, le barreau, l'enseignement, les cabinets de consultants et, même, dans le commerce et l'industrie. Quelqu'un doit bien finir par être trompé dans tout cela : le patron, ou les collègues, le public, le journalisme, ou bien encore, tout cela, en même temps. Directeurs, éditeurs et chefs de service occupent leurs postes sans avoir derrière eux la carrière et l'expérience professionnelle qui justifie leurs positions à un quelconque degré. Ce qui nous amène à la conclusion qu'ils doivent cela à des raisons d'ordre privé et non public, comme cela devrait être le cas dans l'exercice de leur métier. Et la première de ces raisons tient, comme l'expérience nous l'enseigne, dans la confiance occulte méritée tout au long d'une vie, vienne-t-elle d'un parti, de plusieurs, ou simplement de « l'establishment », lequel, sait reconnaître ses serviteurs, qui savent donner de la voix et garantir les limites. Ces anonymes de demain ont le pouvoir d'influencer les mentalités, les comportements, les décisions et les jugements. Ils filtrent l'histoire de leur époque et, dans ce filtre, s'insinuent des choix, des modèles s'imposent. Couverts d'honneurs par les intellectuels liés à l'État, ils sont les garants du système, les protagonistes de surface de ce qu'on appelle le champ journalistique, ou soit, le quotidien de chacun d'entre nous. Mais ce temps dont ils témoignent doit, ensuite, être redécouvert envers les montagnes de papier et contre le verbiage qu'ils laissent derrière eux.

José Amaro Dionisio

rua de Sao Nicolau, 13, 1100-547,
Lisbonne, Portugal

Texte traduit du portugais
et présenté par Alfredo Fernandes



Orphée, Gustave Moreau

mise à mal avec le départ de l'enfant désobéissant ; et le coup de grâce vient de la mère qui, écœurée par l'attitude lâche et veule de son amant dans cette affaire, avoue son infidélité passée. Et le rideau se clôt sur cet aveu final, accompagné du rire – libérateur – de Caïus qui salue ainsi la chute du pouvoir patriarcal. La place désormais est libre pour la reconstruction de rapports sociaux plus vrais, plus libres, tels que les rêve Caïus :

« Car, moi, vous savez, je n'entends pas la liberté comme vous, je la réclame pure de toute abjection autoritaire, je la veux, formidable et indestructible, je la prendrai, belle ! Nous la prendrons tous, individus, beaux ! Et nous l'exalterons à la face des médiocres infirmes et des derniers imposteurs... »

André Veidoux a donc tenu son pari, tel qu'il l'exposait dans son « Autocritique de la famille », long développement sur le théâtre qui précède la pièce :

« Dans [la pièce] la famille, la morale consistera surtout dans l'affirmation de cette attitude obsédante, la prédication imperturbable de l'action individuelle, l'exaltation joyeuse de la vie libre... »

Car, à la différence des littérateurs contemporains qu'il critique durement, il ne s'est pas contenté de montrer le problème posé par la famille, mais a cherché à proposer une solution. Pour lui, le littérateur est un « éducateur » à qui il appartient de se prononcer sur son sujet. Pas de place pour la neutralité ! Et c'est ainsi qu'en partant d'une intrigue digne d'un vaudeville, l'auteur a écrit en fait une pièce

féministe, une pièce où le fils giflé son père et où deux personnages font l'amour quasiment sur scène !

Que devient ensuite André Veidoux ? Pendant la Première Guerre mondiale, dans un recueil intitulé *Du haut de la tour*, le poète, soi-disant « citoyen du monde », se laisse aller à la haine du « Boche »... Il écrit encore, en 1921, *les Haltes de la route* – mais son inspiration semble bien tarie : plus question d'anarchisme, dans ce livre en grande partie consacrée aux « impressions », « paysages », et même aux fruits (cerises, noix, figues, tout y passe !). Son regard critique, quand il perce, est discret et timide. Son style est devenu plus commun, loin des audaces symbolistes et des néologismes. Enfin, en 1923 paraît encore un recueil de *Fables* à la manière de La Fontaine, qui sapent les principes autoritaires. Je vois sur Internet qu'un volume est disponible : « Exemple un peu défraîchi », nous dit le libraire, dont l'Envoi a été ôté aux ciseaux, et dont reste la signature – le prix est de 15 euros. Avis aux amateurs !

D'André Veidoux, nous n'en savons pas davantage. Un de ses derniers recueils nous apprend qu'il a publié un ouvrage sur Rodin, et annonce, « pour paraître », un *Essai sur l'individualisme*. Il semble bien qu'il ait renoncé à son projet théâtral... À moins que les pièces, écrites, n'aient jamais été publiées. Les retrouvera-t-on un jour ? Si jamais vous croisez son nom...

Caroline
groupe Claaaaaash

Le Méliès Plus dure sera la chute

À MONTREUIL (SEINE-ST-DENIS), les militant(e)s du forum libertaire, adhérents CNT, FA et d'Alternative libertaire se sont engagés pour la défense du cinéma Le Méliès au sein d'un collectif regroupant cinéphiles et militants politiques – lire les *Monde libertaire* du 15 novembre et 6 décembre. Lutte autogérée, exemplaire en ce qu'elle a bousculé les autocrates locaux, elle a aussi permis la création d'un réseau militant. Pour l'heure, la chape de plomb stalinienne s'est rabattue sur les écrans. Comptez des derniers épisodes...

Le 20 décembre dernier, 26 élus (sur 54) du conseil municipal ont voté pour la municipalisation du Méliès sur ordre du maire, passant outre la volonté des 5500 pétitionnaires et de nombreux professionnels du cinéma qui demandaient le maintien du statut associatif (c'est la démocratie représentative !). Le 21 décembre, l'assemblée extraordinaire de l'Association montreuilloise du cinéma (AMC), gérante de l'établissement, a voté « contrainte et forcée » la dissolution de l'association. Dans la foulée une autre association s'est constituée...

Après deux mois de régie municipale, « le cinéma n'est plus ce qu'il était », affirme Bernard, un militant du collectif. Malgré une programmation qui se présente encore « art et essai », le nombre de séances a diminué, le nombre d'entrées également, les débats et animations sont en voie de disparition, quant au « programme », c'est une pale copie de l'AMC. « La régie municipale roule sur les acquis de l'association – locaux rutilants, public fidélisé, installations au top – mais pour combien de temps ? », surenchérit, Nathalie. Côté plagia, la VO, tant mise en cause par la mairie, est reprise texto jusque dans l'encart du programme... Pourquoi s'gêner ? Enfin, on attend toujours la débauche de films « grand public », en VF, « qui devaient rendre leur cinéma aux jeunes des cités (????!!!), dixit l'adjointe à la culture », précise-t-elle.

Les inquiétudes émises lors du conflit entre la mairie et le collectif aux mois de novembre et décembre semblent se vérifier. Certains n'hésitent pas au sein du collectif à entrer dans les détails, ne laissant aucune excuse à l'équipe municipale : films déprogrammés à la dernière minute, affiches oubliées, erreurs dans les horaires : « On se déplace pour aller voir un film... et l'on se retrouve comme un con dans le hall du ciné, accroché au sourire gêné du caissier ! »

Le Méliès associatif... c'est possible !

Pourtant, depuis le 5 février 2002, Le Méliès pourrait être légalement géré par une association. En effet, l'Assemblée nationale a voté l'article prévu pour intégrer la Loi de démocratie de proximité : « Le seuil permettant l'intervention des collectivités locales est relevé de 2 200 à 7 500 entrées hebdomadaires par salle. » Le maire de Montreuil, Jean-Pierre Brard, « va pouvoir démontrer sa bonne foi et revenir à une gestion associative du cinéma, puisque le seul argument qu'il a su opposer vient d'être balayé », répliquent, encouragés, les membres du Collectif, qui aussitôt cette nouvelle connue, ont réuni les militants. Une association « Méliès & compagnie » est d'ailleurs en cours de lancement et un « Méliès infos n° 4 » devait être diffusé début mars pour faire savoir au plus grand nombre de Montreuillois cette bonne nouvelle !

Oh ! Les beaux jours !

Cependant, bien plus qu'une prise de pouvoir, il y eu prise de conscience parmi toutes les personnes qui se sont réunies dans cette lutte. À Montreuil, en ces temps pré-électorales, le doute est de mise... Voter a-t-il encore un sens ? Les luttes à venir sont nombreuses ; les réseaux militants sont construits.

Oh ! Les beaux jours !...

Le CIRA à la recherche de nouveaux et nouvelles adhérentes

LE CIRA EST LE CENTRE international de recherche sur l'anarchisme, centre qui collecte depuis plus de 35 ans tous les documents ayant un rapport avec l'anarchisme au sens large. Ils permettent donc de conserver une mémoire collective utile à tous ceux qui veulent changer les choses en s'inspirant de ce que d'autres ont pu faire ou penser avant eux. Aujourd'hui, « pour remplir cette tâche, les frais sont de plus en plus élevés : loyer, charges, timbres, informatisation... Ne tou-

chant actuellement aucune subvention, le CIRA est donc à la recherche de nouveaux et nouvelles adhérentes. Les adhésions peuvent être individuelles ou collectives (groupe, syndicat, associations...) ».

Marseille

L'adhésion au CIRA peut tout simplement prendre la forme d'une adhésion financière de soutien, comme être plus active. Pour de plus amples informations le mieux est de leur écrire directement : CIRA BP 40 13382 Marseille cedex 13 // tel : 04.91.56.24.17 // courriel : cira.marseille@free.fr

Grosse chaleur à la Maroquinerie

FROID AIGRELET mais foule pas maigrelette en ce samedi 9 février dernier où eut lieu le deuxième concert de soutien pour Radio libertaire. Et grande première en direct, oui madââame.

Une fois de plus, des artistes sont venus pour bien montrer leur attachement à la chanson française de qualité, au spectacle qui se fout pas de la gueule et aussi à notre radio qui fête vaillamment ses vingt ans de carrière. Venus de Bretagne, Casse-Pipe et Gilles Servat nous ont trimballés avec leurs chansons contestataires et

révoltées. MLOP et leur musique du Monde fut pour beaucoup d'entre nous une découverte.

Ainsi s'achève notre petit jubilé. Mais d'autres rendez-vous sont dès à présent dans nos cartons. Les rendez-vous quotidiens à l'écoute de 89.4 bien évidemment, mais d'autres artistes sont d'ores et déjà sur les rangs, non pas pour fêter nos vingt et un ans mais simplement pour le plaisir d'entendre ce qu'on n'entend pas ailleurs. Qu'ils soient remerciés par avance.

Ainsi va notre radio. Une des dernières sur Paris à rester authentiquement libre de toute pression, de toute publicité et encouragée par ses auditeurs et auditrices et par

les artistes qu'elle entend choisir elle-même, indépendamment de leur célébrité ou de leur place dans les bacs de chez Virgin dont on se fout du tiers comme du quart. Notre cahier des charges est on le voit des plus simples. Respect à nos principes et qualité de nos interventions. Casse Pipe, MLOP et Gilles Servat qui l'ont bien compris, ainsi que Stéphane Reggiani, Khalifa et Mathieu Ferré un mois auparavant.

Encore une fois merci aux près de 700 spectateurs (mais j'en connais qui sont venus deux fois) à tous les artistes, à l'équipe de la Maroquinerie et à tous ceux toutes celles qui à leur manière et d'une façon ou d'une autre ont contribué à ces petits bonheurs.

Jipé

Mobilisations à Barcelone

L'ÉTAT ESPAGNOL PRÉSIDE l'Union européenne pendant le premier semestre 2002. Au mois de mars, le Conseil européen se réunira à Barcelone les 15 et 16 mars pour

Il est prévu : le 7 mars mobilisations étudiantes ; le 8 mobilisations des femmes travailleuses ; le 9 actes de rue avec Reclaim the

Espagne

Streets et le 10 mobilisations contre le plan hydrologique national. Puis les 11 et 14 mars : ciné-forums et débats ; le 15 jour d'actions décentralisées ; le 16 mars festival de la Campaña contra l'Europa del Capital i la Guerra (le matin, conférences débats, l'après-midi grande manifestation qui empruntera le passage de Gracia et le soir concert contre l'Europe du Capital avec Manu Chao, Cheb Balowsky)

Transmis par les relations internationales FA

LE GROUPE VÉNÉZUÉLIEN *Apatia no* est en tournée en Europe. Ce groupe de hardcore est constitué d'activistes du Comité de relation anarchiste (CRA) de leur pays. C'est pourquoi il arrive fréquemment que leurs concerts soient précédés de débats sur la situation de l'Amérique latine. Allez les saluer lors de leurs concerts : le 3 mars à Toulouse, le 4 mars à Lyon, le 5 mars à Grenoble, le 28 avril à Lille, le 30 avril à Paris, le premier mai à Dijon, le 2 mai à Vichy, le 3 mai à Saint-Étienne, le 4 mai à Orléans, le 5 mai à Angers, le 6 mai à Niort et le 7 mai à Bordeaux. Pour plus d'infos : *Apatia-no & noseke records* - A.P.64670, Z.P.1064-A - Caracas, Venezuela ou par Internet : <http://www.geocities.com/nosekerecords/>

Nada



À la petite semaine

Chantons français ?



DANS UNE TRIBUNE LIBRE parue récemment dans un quotidien du soir tout acquis au libéralisme (à visage humain), un grand nom de la scène artistique dénonce les « petits marquis » de la programmation radiophonique, coupables, selon lui, de vouloir « tuer la chanson française ».

Émus par cette sincère défense des « vrais créateurs condamnés au silence sur leurs ondes », on songe alors à cette poignée de courageux qui, seulement armés d'une guitare, voulurent chanter, avant la chute du Mur, autre chose qu'un avenir radieux de couleur rouge dans ces pays barbelés que les artistes liés au Parti ont tant aimés. Il n'est pas seulement « sur leurs ondes » muselées que ceux-là, à une époque où un célèbre interprète compagnon de route pouvait chanter ici les bienfaits du « paradis » cubain, furent condamnés au silence.

Si la défense d'une « chanson intelligente », ou vivante, reste nécessaire, et urgente sa mise en œuvre, ne serait-il pas plus

judicieux d'employer précisément cette expression plutôt que cette sempiternelle et déplorable « chanson française » dont, après tout, Garou et Sardou sont des représentants aussi légitimes que Trenet ou Lavilliers ? Est-il par ailleurs indispensable, dans ce combat, de s'en prendre là encore au « métissage totalitaire », musical cette fois, regrettable dérapage derrière lequel on sent poindre un « Chantons français ! » aussi sottement patriotard que le fameux « Fabriquons français ! » proposé naguère par les camarades en national-communisme de Monsieur Jean Ferrat ?

« La chanson, la vraie chanson, est celle qui dans le silence a troublé notre indifférence », chante Louis Capart. Sans doute est-il urgent de la sauver. Elle n'a guère besoin pour cela d'être parée de l'écharpe tricolore. Laissons cet ornement dérisoire aux petits et grands marquis élus, qui comptent précisément parmi ses assassins ou leurs complices.

Floréal